

Présidentielle du 7 septembre dernier

La présidente de la commission européenne et le Premier ministre belge félicitent Abdelmadjid Tebboune

Lire page 16

Présidence

Le président de la République accorde une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale

Lire page 16

EN

Petkovic, coach obstiné ou visionnaire ?

Les entraîneurs à fort caractère ont cela en commun, ils ont du mal à accepter les avis et les propositions des autres, qu'ils soient avec leurs idées. Si on veut leur imposer un joueur, il est peu probable qu'ils cèdent à la pression. Au contraire, ledit joueur risque d'être définitivement rayé de la liste ou bien mis dans une situation tellement compliquée pour montrer que le coach a toujours raison, tantôt par conviction, tantôt par égo. Est-ce que Vladimir Petkovic appartient à cette catégorie d'entraîneurs obstinés qui n'écourent que leur voix intérieure ? C'est fort possible, en tout cas il n'est pas là pour faire plaisir à l'opinion sportive ou aux journalistes qui réclament à cor et à cri la sélection de Farès Chaïbi et de Youcef Belaili...

Lire page 15

# L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie.dz

Dimanche 6 octobre 2024

3 Rabia Al Thani 1446

N° 3703

13<sup>e</sup> Année

Algérie : 20 DA / 1 €

Pour faire échec à toutes les tentatives de déstabilisation

## Le peuple algérien appelé à resserrer les rangs

● Face aux multiples menaces qui guettent le pays, le peuple algérien est appelé plus que jamais à resserrer les rangs et faire preuve de grande vigilance pour faire échec à toutes les tentatives de déstabilisation. Il s'agit de défendre les intérêts vitaux de la nation et ses positions constantes sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse d'affirmer que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge à ne pas franchir et que leur défense est un devoir sacré pour l'ensemble des citoyens.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Agression sioniste contre Ghaza

Un engagement sans faille de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

L'Algérie mène une bataille diplomatique farouche en soutien au peuple palestinien et à sa juste cause depuis son accession, janvier dernier, au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non-permanent, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a recommandé d'inscrire les questions de paix et de sécurité internationales parmi les priorités de l'Algérie durant son mandat au sein de l'organe onusien...

Lire page 4

Sahara occidental

L'Algérie exprime sa satisfaction concernant la décision de la Cour de justice de l'UE

L'Algérie a exprimé sa satisfaction quant aux arrêts rendus publics vendredi par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) concernant des accords commerciaux conclus par le Maroc et l'UE et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis. «L'Algérie se félicite des Arrêts rendus publics le 4 octobre courant par la Cour de justice de l'Union européenne confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus avec le Royaume du Maroc...»

Lire page 6

Commerce

L'Algérie interdit l'importation de certains produits sidérurgiques

L'Algérie vient d'élargir sa liste des produits interdits à l'importation, incluant cette fois plusieurs produits sidérurgiques. Une note de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), diffusée sur les réseaux sociaux, annonce que l'importation de certains produits destinés à la revente en l'état ou à la transformation n'est désormais plus autorisée. Le ministre du Commerce a précisé, dans une directive adressée octobre aux banques via l'Abef, qu'elles ne doivent plus valider les opérations d'importation de certains produits sidérurgiques destinés à la revente en l'état ou à la transformation. Cette décision est entrée en vigueur le 1er octobre. Cependant, les opérations déjà en cours avant cette date ne sont pas concernées...

Lire page 7

# 2 | Echos du jour

Constantine

## Plus de 6000 capsules de psychotropes saisies, deux individus arrêtés

Des éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la zone Palma, relevant de la Sûreté de wilaya de Constantine, ont saisi 6045 capsules de psychotropes et interpellé deux suspects. Les policiers sont intervenus à la suite d'informations sur les activités d'un repris de justice commercialisant des quantités importantes de substances psychotropes qu'il stocke dans son domicile. L'enquête diligentée par les éléments de la BMPJ a permis d'identifier l'individu avant de l'arrêter près de son domicile, dont la perquisition a débouché sur la découverte, puis la saisie de la quantité de drogue susmentionnée et d'une somme de 420.000 DA provenant de la vente de la drogue, a fait savoir la même source, ajoutant qu'un complice du suspect a également été arrêté. Les deux individus arrêtés ont été déferés, à l'issue de la procédure d'enquête, devant la juridiction territorialement compétente pour «acquisition, stockage, commercialisation et trafic illicites de substances psychotropes de fabrication étrangère».



Mascara

## Un réseau de vol de cheptel démantelé

La Gendarmerie nationale vient de démanteler un réseau de voleurs de cheptel et d'interpeller deux malfaiteurs alors que deux autres sont en fuite et recherchés. Ce coup de filet a été mené par la brigade de Maoussa qui a reçu des informations sur la présence d'un véhicule sur une piste isolée conduisant vers des bergeries retirées dans une région montagneuse longeant l'Oued Sidi M'hamed. Arrivés sur les lieux, les gendarmes ont surpris deux individus à bord d'une voiture en train de repérer une bergerie et de planifier leur attaque. La fouille de la malle a permis de découvrir des objets servant à défoncer les clôtures pour emporter les moutons. Les deux suspects ont été arrêtés. Leur interrogatoire a permis d'établir que le réseau était constitué de deux autres complices qui se trouvent en état de fuite.

Protection civile

## Quatre morts et 414 blessés en 48 heures

Quatre personnes sont décédées et 414 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, avec deux personnes décédées après avoir été heurtées par un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune et daïra de Bordj Bou-Arréridj. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de neuf incendies urbains et divers dans les wilayas de M'sila, Mila, Jijel, Boumerdès, Relizane, Batna, Khenchela et Oran qui a enregistré un décès d'une personne carbonisée suite à un incendie qui s'est déclaré dans trois magasins de stockage de pièces de rechange. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de treize incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Tlemcen et Naâma

## Saisie de près de 94 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement de deux réseaux criminels et à la saisie de près de 94 kg de kif traité en provenance du Maroc. «Les services opérationnels de la Sûreté nationale poursuivent leurs efforts visant à lutter contre toutes les formes de criminalité. Dans ce cadre, leurs unités spécialisées dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement

de deux réseaux criminels opérant dans la région Ouest du pays et à la saisie de 93,5 kg de kif traité, en provenance du Maroc». La première opération, menée par le Service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à Tlemcen, a permis «la saisie de 78,6 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans un véhicule de tourisme intercepté au niveau de la ville de Telagh, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, ainsi que l'arrestation de deux individus». Quant à la deuxième opération, menée par les éléments de la Brigade de recherche et

d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Naâma, elle s'est soldée par «la saisie de 14,945 kg de kif traité et l'arrestation d'un individu qui était en passe de transporter la cargaison saisie à bord d'un véhicule de tourisme». Les mis en cause ont été «déférés devant le parquet compétent près les tribunaux de Telagh à Sidi Bel-Abbès et de Naâma, pour détention, transport, vente et achat illicites de stupéfiants et contrebande à haut risque menaçant la santé publique, dans le cadre d'une bande criminelle organisée».

Oran

## Saisie de plus de 400 000 comprimés psychotropes et plus de 3,5 kilos de cocaïne durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Les services de la Direction régionale des douanes d'Oran ont réussi à saisir 407 200 comprimés psychotropes et plus de 3,5 kilos de cocaïne, ainsi que l'arrestation de dix individus, au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2024, en déjouant trois opérations distinctes visant à inonder le marché de stupéfiants et de psychotropes. La première opération, menée par l'Inspection principale de contrôle des opérations spéciales de l'Inspection divisionnaire des Douanes au port d'Oran, a permis la saisie de 300 000 comprimés psychotropes, ainsi que des marchandises dissimulant une fraude, sachant que la valeur totale

des amendes dues pour cette opération s'élève à plus de 630 millions de DA, avec l'arrestation de l'auteur principal. La deuxième opération a été menée par des agents de la division mobile affiliée à l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur, dans le cadre d'une activité opérationnelle conjointe avec un détachement de l'Armée nationale populaire, qui s'est soldée par la saisie de 3,566 kg de cocaïne et des sommes d'argent estimées à 500.000 DA et 9.000 euros, provenant des recettes du trafic, ainsi que quatre voitures et une moto, avec l'arrestation de quatre individus. Le montant

global des amendes dues a été estimé à 750 millions DA. De son côté, la brigade d'inspection des passagers de l'Inspection divisionnaire des Douanes du port d'Oran, en coordination avec l'Armée nationale populaire, a mené la troisième opération, qui a abouti à la saisie de plus de 100 000 comprimés psychotropes, ainsi que trois de voitures et l'arrestation de cinq individus, alors que le montant des amendes dues s'élève à plus de 100 millions de DA. Les dix individus arrêtés dans le cadre de ces affaires ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Aïn Defla

## Trois dealers pris dans les filets de la sûreté

Dans la continuité des efforts déployés dans le domaine de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, les éléments du groupe mobile de la Police judiciaire de la sûreté de la daïra de Hammam M'righa ont arrêté trois personnes. Ces trois personnes, des trentenaires ayant un précédent

judiciaire, sont originaires de la wilaya de Blida, et très actifs dans la vente de la drogue et des psychotropes. Exploitant des informations faisant état d'un commerce illicite de stupéfiants et de drogue pratiqué par deux frères connus dans la ville Hammam M'righa et recherchés par la justice pour d'autres faits

concernant des vols et agressions, les éléments de la Police judiciaire ont engagé une action qui s'est soldée par l'arrestation des trois suspects et la saisie d'une importante quantité de psychotropes estimée à 2500 gélules et une somme d'argent d'une valeur de 350.000 DA provenant du produit de la vente de ces pro-

duits nocifs, au niveau de leur domicile. L'un des trois mis en cause fait l'objet d'une enquête, selon deux bulletins de recherche. Ils seront déférés devant le parquet judiciaire compétent près le tribunal pour «stockage, détention en vue de la vente et du commerce de substances psychotropes».

 <p><b>Quotidien National d'Information</b></p> <p>Edité par la Sarl Echo Medias Algérie</p>	<p>Fondateur <b>Tewfiq Meraou</b></p> <p>Directeur de la Publication <b>Ahsene Saaid</b></p> <p>Directrice de la Rédaction <b>D' Lila Meraou</b></p> <p>Rédacteur en Chef <b>Mouloud Hamdi</b></p> <p>Directeur Technique <b>Walid Boumaaraf</b></p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p><b>Administration et Publicité</b></p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p><b>Diffusion</b> : Ouest-Centre-Est</p> <p><b>Zigzag</b> Presse</p> <p><b>Impression</b> : SIA</p>	<p><b>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</b></p> <p><b>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</b></p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>E-mail : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a></p>
	<p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>		

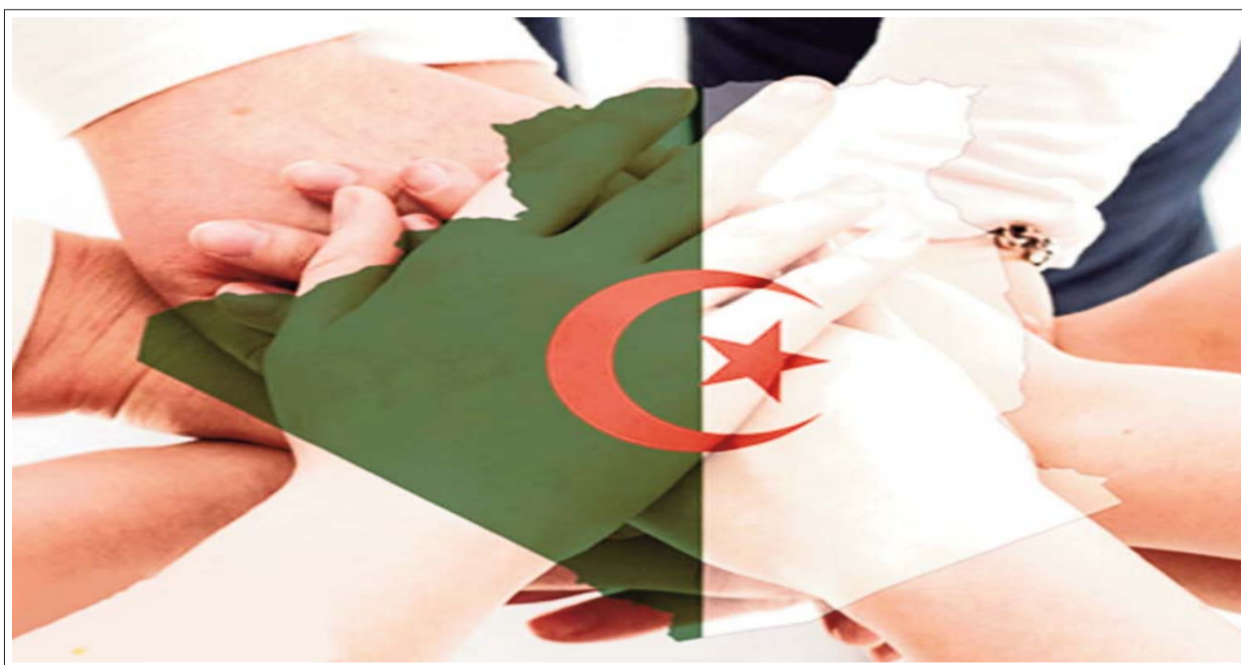


Pour faire échec à toutes les tentatives de déstabilisation

# Le peuple algérien appelé à resserrer les rangs

Face aux multiples menaces qui guettent le pays, le peuple algérien est appelé plus que jamais à resserrer les rangs et faire preuve de grande vigilance pour faire échec à toutes les tentatives de déstabilisation. Il d'agit de défendre les intérêts vitaux de la nation et ses positions constantes sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse d'affirmer que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge à ne pas franchir et que leur défense est un devoir sacré pour l'ensemble des citoyens.

A ce titre, plusieurs acteurs politiques ont appelé les Algériens au renforcement du front interne, à l'adhésion autour des institutions de l'Etat et à soutenir ses positions stratégiques, invitant au resserré des rangs et à l'unification des positions pour défendre les intérêts suprêmes du pays. Pour de nombreux observateurs, le ciblage de l'Algérie, au regard de tous ses éléments de force, est à inscrire dans le modus operandi de groupes tendancieux, internes et externes, pour la fragiliser à travers ses frontières, protégées par l'ANP, d'autant qu'elles sont devenues des foyers de tension, en particulier à l'Ouest avec la présence de l'entité sioniste, ajoutant que cette présence constitue le plus grand danger au vu des positions de l'Algérie. Le président de la République avait, en outre, appelé le peuple algérien à faire preuve de vigilance pour préserver les acquis du pays, obtenus dans un climat de paix et de sécurité. Une paix et une sécurité retrouvées et préservées grâce aux sacrifices et à la maturité du peuple et à sa tête l'Armée nationale populaire et toutes les autres forces de sécurité. Abondant dans le même sens, la classe politique a insisté sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement face aux défis actuels et futurs, notamment celui du parachèvement de l'édification d'une Algérie nouvelle. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays, tout en affirmant que la stabilité du pays est quelque chose de sacré et qu'elle constitue une ligne rouge à ne pas franchir. Forte de son peuple et de son armée, l'Algérie s'est lancée vers les perspectives d'édification des institutions de l'Etat tracées par le président de la République pour l'édification des institutions de l'Etat sur des bases solides, loin des soupçons et des insuffisances, ont affirmé de nombreux observateurs pour qui la consolidation du front interne constitue la seule et meilleure voie pour mettre en échec toutes les tentatives de déstabilisation du pays et les ingérences étrangères dans ses affaires internes. Face aux multiples tentatives de déstabilisation qui guettent le pays ces derniers temps, les forces de l'ANP, habituées à appréhender les risques et menaces venant de tous les coins de nos vastes frontières, sont prêtes à mettre en échec toutes ces tentatives et riposter à toutes menaces liées au terrorisme, au crime organisé et à la prolifération et la circulation des armes. L'Algérie a appris à compter sur ses propres moyens et cela fait d'elle l'un des pays les plus engagés dans la sécurité régionale dans un environnement à forte activité terroriste. Il faut dire qu'avec de nouveaux résultats probants, l'ANP aura prouvé, une fois de plus, son haut degré de professionnalisme, sa vigilance et sa disponibilité permanente à protéger les frontières du pays contre toutes les formes de criminalité et de contrebande. C'est avec une grande détermination et un engagement infaillible que les forces de l'ANP poursuivent leurs efforts sur le terrain pour sécuriser les frontières du pays et déjouer toute tentative susceptible de nuire à la stabilité du pays et à sa sécurité. Lors de la dernière semaine, les forces combinées de l'ANP ont réussi à mettre en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues et de stupéfiants émanant du Maroc. En effet, lors des opérations qu'elles ont menées à travers tout le territoire national, les unités de l'ANP ont pu arrêter plusieurs éléments de soutien aux groupes terroristes et détruit deux casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale. C'est dans ce cadre plus précisément que de nombreuses tentatives d'introduction de quantités importantes de drogue via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, ce qui traduit l'efficacité avec laquelle les forces de l'Armée sont en train d'agir. Dans ce contexte, le président de la République avait affirmé que «nous continuerons, avec l'appui de notre Armée nationale populaire, sur notre voie avec une volonté inébranlable pour permettre à l'Algérie d'occuper la place qui lui sied, sur les plans régional et international». Le chef de l'Etat avait tenu à rappeler que l'Armée algérienne est «une armée pacifique, mais défend ardemment l'Algérie et gare à quiconque oserait l'attaquer». Il avait souligné la nécessité d'unifier les rangs et de se tourner vers l'avenir et faire de la cohésion des enfants d'Algérie avec son Armée une force unifiée capable de relever les défis. Il faut dire que face aux multiples tentatives de déstabilisation qui guettent le pays ces derniers



temps, les forces de l'ANP, habituées à appréhender les risques et menaces venant de tous les coins de nos vastes frontières, sont prêtes à mettre en échec toutes ces tentatives et riposter à toutes menaces liées au terrorisme, au crime organisé et à la prolifération et la circulation des armes. L'Algérie a appris à compter sur ses propres moyens et cela fait d'elle l'un des pays les plus engagés dans la sécurité régionale dans un environnement à forte activité terroriste. A cet égard, la gravité de la situation dans les pays voisins a mis les frontières de l'Algérie dans une situation très préoccupante exigeant une grande vigilance de la part de l'ANP pour garantir la sécurité du pays et protéger l'intégrité du territoire national.

**Le contexte actuel est très compliqué suite aux conditions difficiles que traverse la région. Cela impose une vigilance permanente et un déploiement rigoureux et exige des éléments de l'ANP d'être omniprésents et sur tous les fronts à l'intérieur du pays pour faire face aux groupuscules terroristes résiduels ainsi que sur la bande frontalière.**

Récemment, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a prononcé une allocution à travers laquelle il a souligné que «les guerres modernes que connaît le monde d'aujourd'hui sont totalement différentes des guerres précédentes, ce qui a amené l'Armée nationale populaire à porter une attention particulière à deux aspects vitaux, à savoir la dotation en matériels modernes et la formation d'une ressource humaine qualifiée». En effet, dira-t-il, «nous assistons à des guerres qui évoluent à une vitesse effrénée, faisant de celui qui ne peut en suivre le rythme, ou s'y adapter sur les plans raisonnement, planification et virtuosité combative, une proie facile des ennemis et à la portée de leurs attaques et complots. En témoignent les multiples exemples vécus à travers le monde». Partant de là, «nous étions et demeurons d'une conviction ferme que l'effort consenti dans le domaine de l'acquisition de différents types d'armements et de matériel moderne et à la pointe de la technologie ne saurait atteindre sa finalité s'il n'était pas mis entre des mains qualifiées, pouvant exploiter parfaitement ses capacités techniques et technologiques», a relevé le général d'armée, précisant que «c'est dans cette optique que s'inscrivent nos efforts lors des dernières années, afin de porter en permanence l'attention nécessaire à ces deux composantes interdépendantes, et de toujours veiller à ce que les personnels militaires accordent à cet aspect l'intérêt qu'il lui sied». Il a exhorté, dans ce sillage, les cadres de l'Ecole supérieure de guerre à encourager les officiers stagiaires à enrichir en permanence leur capital de connaissance, aussi bien grâce à la lecture qu'à travers la valorisation de leurs expériences acquises sur le terrain. «L'attention que je vous exhorte à

porter, particulièrement en tant que cadres de l'Ecole supérieure de guerre, est de veiller à ce que les officiers stagiaires ne se contentent pas uniquement des cursus d'enseignement et de formation programmés, mais aient la ferme volonté d'enrichir leur capital de connaissances spécialisées et générales, aussi bien grâce à la lecture qu'à travers la valorisation des expériences acquises sur le terrain», a-t-il souligné. En effet, a-t-il ajouté, «la véritable école est celle de la vie professionnelle, qui inculquera aux cadres militaires supérieurs les qualités d'intelligence et de perspicacité, lors de la manipulation des armes, du matériel et des divers types d'équipements mis à disposition, notamment ceux engagés récemment dans le corps de bataille, de manière à pouvoir s'adapter rapidement et efficacement aux nouvelles situations». Le général d'armée a également insisté sur l'importance de la volonté, de la persévérance pour la réussite, et de la force d'être convaincu de la victoire chez les futurs cadres de l'Armée nationale populaire. «Toutefois, le succès ne peut être réalisé sans une volonté et une détermination à toute épreuve. A ce titre, la volonté n'est pas celle de viser la victoire uniquement, mais d'avoir également la conviction absolue de pouvoir l'emporter», a-t-il affirmé. «Tel est le sens professionnel et patriotique pour lequel je me bats sans relâche, afin que les esprits et les cœurs de l'ensemble des personnels de l'ANP en soient imprégnés, et grâce auquel notre Armée mènera à bien ses missions constitutionnelles et avec lequel le peuple algérien sera rassuré sur son présent et son avenir, quels que soient les défis à relever ou l'ampleur des enjeux à remporter». Il avait également mis en garde contre les organisations subversives qui mettent à profit les moyens technologiques développés à des fins d'espionnage et de subversion et tentent de créer des situations de crise et de chaos. Dans ce cadre, «les organisations subversives mettent à profit les moyens technologiques développés, considérés comme des armes dangereuses, à des fins d'espionnage et de subversion, qui ciblent particulièrement les systèmes informatiques des secteurs gouvernementaux sensibles, et ce, pour tenter de créer des situations de crise et de chaos et briser le lien étroit qui unit le peuple à ses institutions», a averti le chef d'état-major de l'ANP. A ce titre, de nombreux acteurs politiques nationaux ont fustigé les manipulateurs aux intentions malveillantes qui font dans la politique de déstabilisation. Pour ce faire, tous les potentiels doivent être mobilisés et tous les moyens doivent être investis afin de pouvoir réunir tous les éléments de force qui nous permettent de concrétiser, chaque jour, de nouveaux acquis et atteindre les objectifs escomptés. Avec cette dynamique, le peuple algérien est loin de se laisser tromper par ceux qui tentent de nuire à son pays, d'autant plus que l'Algérie est devenue aujourd'hui un exemple de quiétude et de stabilité et ce, grâce à la conscience du peuple dans toutes ses catégories et de la confiance qu'il place en son Armée qui a toujours été au front de l'édification et de la construction et face au terrorisme et à la criminalité organisée dans toutes leurs formes.

T. Benslimane

## Agression sioniste contre Ghaza

# Un engagement sans faille de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

L'Algérie mène une bataille diplomatique farouche en soutien au peuple palestinien et à sa juste cause depuis son accession, janvier dernier, au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non-permanent, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a recommandé d'inscrire les questions de paix et de sécurité internationales parmi les priorités de l'Algérie durant son mandat au sein de l'organe onusien.

Les développements de la question palestinienne, qui est entrée le 7 octobre 2023 dans une étape charnière de son histoire, à la suite de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, qui bouclera lundi sa première année, ont constitué une source de profonde préoccupation pour l'Algérie, qui a pesé de tout son poids pour défendre cette «cause centrale» profitant de son élection comme membre non permanent du Conseil de sécurité. Depuis que l'entité sioniste a lancé ce que le monde a unanimement décrit comme une «guerre de génocide et de crimes contre l'humanité des civils de Ghaza, en représailles à l'opération «Déluge d'Al-Aqsa» menée par la résistance palestinienne en réponse aux crimes et violations de l'occupation, l'Algérie s'est empressée de rappeler ses positions fermes, en soutien à la lutte du peuple palestinien et à son droit légitime à défendre sa terre usurpée et à obtenir ses droits inaliénables notamment son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain, avec Qods Echarif pour capitale. Quelques jours après le début des massacres sionistes barbares à Ghaza, la position de l'Algérie a été exprimée par le président de la République, qui a qualifié ce qui se passe dans cette partie des territoires palestiniens de «véritable crimes de guerre et crimes contre l'humanité», soulignant que «les Palestiniens ne sont pas des terroristes car ils défendent leurs pays et leurs droits». Depuis la tribune des Nations unies, l'Algérie a mené plus d'une bataille diplomatique pour parvenir à une résolution urgente de cessez-le-feu à Ghaza. En mars dernier, elle a rédigé une proposition succincte traitant des éléments les plus complexes, y compris un cessez-le-feu immédiat, conduisant à un cessez-le-feu permanent, la libération de tous les détenus et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire et des besoins médicaux. Le texte initié donc par l'Algérie et appuyé par les autres membres élus, a été adopté et ce, pour la première fois depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza, et après quatre tentatives précédentes qui ont échoué en raison du veto américain. La résolution 2728 a recueilli 14 voix, les Etats-Unis s'étant abstenus. Le texte exigeait un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pendant le mois de Ramadhan, garantissant que l'aide humanitaire parvienne à la population et la libération des détenus. Après cette victoire diplomatique, l'Algérie a affiché sa détermination à poursuivre le combat à l'ONU, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. «Nous ne nous arrêterons pas tant que ce Conseil n'aura pas assumé son entière responsabilité et appelé à un cessez-le-feu, car notre volonté est de fer et notre détermination est inépuisable», avait-il assuré.

### Travail efficace de l'Algérie pour influencer les décisions du Conseil de sécurité

Dans le contexte du travail efficace et continu de l'Algérie pour apporter des changements et exercer une influence sur les résolutions du Conseil de sécurité, la



mission algérienne au sein de l'organe central de l'ONU a joué un rôle de premier plan en incluant certaines de ses préoccupations dans le texte final d'un projet de résolution proposé par les Etats-Unis concernant un cessez-le-feu à Ghaza «afin qu'il soit compatible avec les aspirations palestiniennes», dans le cadre de la recherche d'une issue à même de mettre fin aux massacres sionistes contre l'enclave assiégée qui compte déjà plus de 41 000 martyrs. Et l'Algérie, qui a fait de la cause palestinienne le fil conducteur de toutes ses actions depuis son entrée au Conseil de sécurité, entend poursuivre par ailleurs, les démarches nécessaires pour permettre à l'Etat de Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU. «L'Algérie retournera à nouveau au Conseil de sécurité pour poursuivre ses efforts afin que l'Etat de Palestine accède à la place qui lui sied en tant que membre à part entière et souverain de l'ONU», avait souligné M. Bendjama en réponse au veto américain contre le projet de résolution soumis à cet égard. La diplomatie algérienne s'est engagée ainsi à examiner tous les dossiers ayant trait aux développements de la situation à Ghaza en

appelant à chaque occasion, à l'ouverture d'un débat au Conseil de sécurité, profitant de son siège de membre non permanent au sein du Conseil onusien, pour la période 2024-2025, pour obtenir plus d'élan et de victoires pour la cause palestinienne. Sur un autre plan, l'Algérie a mis l'accent, lors des séances de discussion tenues au niveau du Conseil de sécurité depuis le début de l'année, sur la question humanitaire. Depuis New York, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a récemment réitéré l'engagement «fort et sincère» de l'Algérie à continuer à apporter son soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), visé par une campagne féroce menée par l'entité sioniste et ses soutiens. Une aide financière algérienne d'un montant de 15 millions de dollars a été déjà accordée à cette agence. Le rôle inébranlable de l'Algérie visant à «mobiliser davantage de voix soutenant le dossier palestinien», a été vivement salué par l'ensemble des Palestiniens.

Akli Smaâli / Ag.

## Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie

# Le décret publié au dernier Journal officiel N° 66

Il est composé de 12 membres, dont ceux désignés par le président de la République. Le décret présidentiel fixant la composition du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, son organisation et son fonctionnement, a été publié au dernier Journal officiel N° 66. Comportant une trentaine d'articles répartis sur quatre chapitres, le décret précise que le Conseil est «un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés». A ce titre, le Conseil est chargé de veiller à l'application de ladite charte, de veiller au respect des dispositions et principes prévus par la loi organique relative à l'information, notamment

ses articles 3 et 35. Il est également chargé de fixer la nature des sanctions disciplinaires et les modalités de recours, d'ordonner les sanctions disciplinaires en cas de manquement aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste et de réaliser et d'exploiter des études liées à ce domaine. Il est aussi chargé d'organiser des cycles de formation et des journées d'études, dans ce domaine, au profit des journalistes et des professionnels du secteur de l'information, d'émettre des avis consultatifs sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la profession ou à son exercice et de proposer les mesures susceptibles d'améliorer le cadre normatif y afférent et d'établir des relations de coopération et de partenariat avec les organismes nationaux et internationaux ayant les mêmes objectifs, en vue

d'échanger les expertises et les expériences dans le domaine de l'information. Le Conseil statue sur les questions disciplinaires(...) d'office ou sur demande ou plainte émanant de tout organisme ou personne physique ou personne morale de droit algérien. Ses décisions s'imposent au journaliste, dès leur notification. Le média employeur s'engage à exécuter ces décisions à l'encontre de ses journalistes, dès leur notification. Le Conseil rend ses comptes au président de la République en lui adressant un rapport annuel de ses activités et un rapport d'évaluation sur les questions de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Le Conseil est composé de 12 membres, à savoir 6 membres, y compris le président, désignés par le président de la République parmi les compétences, les personnalités et les cher-

cheurs jouissant d'une expérience avérée, notamment dans le domaine journalistique. Parmi les 6 membres élus, figurent 4 journalistes et 2 éditeurs élus par leurs pairs parmi les adhérents aux organisations professionnelles nationales agréées. La durée du mandat au Conseil est de quatre ans renouvelable une seule fois. Les membres du Conseil doivent jouir de la nationalité algérienne et justifier d'une expérience de dix ans au moins dans le domaine de la presse et de la qualité de journaliste professionnel pour les représentants des journalistes. Les membres du Conseil bénéficient d'indemnités en contrepartie de leur présence et de leur participation aux travaux du Conseil, dont le montant est fixé par décret exécutif. Le budget du Conseil comprend notamment au titre des recettes les subventions de l'Etat.

# Les impacts des tensions géostratégiques au Moyen-Orient, Iran/Israël et les facteurs déterminants du cours des hydrocarbures

Le contrôle de l'énergie est au cœur de la sécurité des Nations et le monde entre 2025/2030/2050 est à l'aube d'une profonde reconfiguration des relations internationales tant sur le plan géostratégique qu'économique. Cette présente contribution analyse les déterminants du prix du pétrole dont le cours le 4 octobre 2024 a été coté à moins de 78,26 dollars le Brent (70,32 euros) et 74,61 le Wit (67,99), une augmentation de près de 8 dollars après les tensions entre l'Iran et Israël, et le prix de cession du gaz toujours bas, qui répond à d'autres critères du fait de la prépondérance des canalisations environ 65% du marché segmenté géographiquement, avec des contrats à moyen et long terme, entre août et octobre 2024, entre 34.317 et 40.731€/MWh durant le 4e trimestre 2024, le prix du gaz sur le marché PEG étant de 37.924€/MWh et pour les contrats de l'année 2025, à 37.489€/MWh. Je recense huit facteurs qui déterminent à la fois à court et à moyen terme le cours des hydrocarbures.

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

## Premièrement

Les tensions géostratégiques sont un des facteurs déterminant des prix des hydrocarbures traditionnels : gaz et pétrole. Le conflit en Ukraine qui a bouleversé toute la carte énergétique avec la décision du G7 plus l'Australie de plafonner les prix du pétrole par voie maritime à 60 dollars le baril et les dérivés à compter de février 2023, ainsi que la décision de la commission européenne de plafonner le prix du gaz à 180 dollars le mégawattheure, la Russie pour contourner les sanctions comme l'Iran se tournant vers l'Asie, remettant en cause la stratégie expansionniste russe avant ces conflits, à travers le North Stream et le South Stream d'une capacité de plus de 125 milliards de mètres cubes gazeux pour approvisionner l'Europe, étant passé de plus de 45% avant les tensions à 17% en 2023 et récemment le conflit au Moyen-Orient, encore que pour ce dernier cas les Bourses n'anticipent pas une baisse de la production des grands producteurs de pétrole de la région comme l'Iran (ce dernier étant le deuxième réservoir mondial de gaz traditionnel, 32 100 milliards de mètres cubes gazeux après la Russie 37400), l'Arabie saoudite, les Émirats et pour le gaz, le Qatar troisième réservoir mondial de gaz 27 400 milliards de mètres cubes gazeux (source www.sefe-energy.fr - réactualisation pour 2022). Et récemment, le conflit entre Israël et l'Iran et ses soutiens, encore que je ne pense pas, à l'instar de bon nombre d'observateurs boursiers internationaux, contrairement à certaines supputations à des tensions énergétiques de grandes ampleurs, aucun pays n'ayant intérêt à une généralisation du conflit au Moyen-Orient, ni l'Iran qui a besoin de ressources financières du fait de vives tensions sociales internes et qui menacerait son programme nucléaire, ni Israël, sous la pression des USA dont le président américain a mis en garde Israël le 3 octobre 2024 contre les attaques sur des sites pétroliers, ni l'ensemble des pays du Golfe et encore moins les grandes puissances. Car la fermeture du détroit de D'Ormuz, large de près de 40 km et «porte de sortie» du pétrole de la région du Golfe qui compte 5 des 10 plus gros producteurs du pétrole au monde, l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, les Émirats arabes unis et le Koweït, où transitent plus de 30% des produits pétroliers dont plus de 20% du GNL constituent la principale voie de navigation connectant les spays pétroliers du Moyen-Orient avec les marchés asiatiques, européen et nord-américain, où en 2022 environ 21 millions de barils de brut y circulaient quotidiennement, selon l'Agence américaine de l'Énergie (EIA), sans compter les tensions en mer Rouge, 12 % du commerce mondial de marchandises, une voie de transit qui concentre 30% du trafic mondial de conteneurs et environ 8% de produits pétroliers, qui ont fait augmenter le coût du transport maritime du transport entre 15/20% le prix du baril dépasserait les 100 dollars et le prix du GNL doublerait voire triplerait, accentuant l'inflation mondiale et par ricochet menacerait la croissance de l'économie mondiale y compris la Chine, un des plus gros importateur d'hydrocarbures, où selon le FMI, une hausse de 20/25 % du prix du pétrole entraîne une hausse de l'inflation entre 0,8/ et 1%.

## Deuxièmement

La croissance de l'économie mondiale, notamment de la Chine, l'Inde, les USA et l'Europe principales locomotives de l'économie mondiale représentant plus de 60% du PIB mondial. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), bras économique de l'OCDE, a réduit ses prévisions de croissance de la demande de pétrole pour 2024-2025, un recul de 70 000 barils par jour (bpj), soit environ 7,2%, à 900 000 bpj, pour 2024 portant la demande à près de 1,03 million de barils/J

## Troisièmement

L'action de l'OPEP 33% de la production mondiale. treize membres de l'OPEP avec le rôle déterminant de l'Arabie saoudite, sont l'Algérie, l'Angola, l'Arabie saoudite, le Congo, les Émirats arabes unis, le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Iran, l'Irak, le Koweït, Libye, le Nigeria et le Venezuela et des 10 membres de l'OPEP+ plus de 50% de la production mondiale étant l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Brunéi, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, le Soudan, le Soudan Sud et la Russie principal acteur. Le 3 octobre 2024, réunis à Vienne, plusieurs membres de l'Opep+, dont l'Arabie saoudite et la Russie, ont annoncé, jeudi, une extension de leurs coupes de production de pétrole jusqu'à fin novembre, reportant ainsi la réouverture des vannes face à la récente chute des cours.



## Quatrièmement

La stratégie des USA un des plus grand producteur mondial grâce au pétrole et gaz de schiste qui selon *The Telegraph*, devraient pénétrer fortement le marché mondial avec des quantités sans précédent de pétrole et du gaz naturel liquéfié (GNL) 30 projets sont en cours de réalisation, où du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévu de la production de pétrole (non conventionnel) qui a bouleversé toute la carte énergétique mondiale, étant passé de 5 millions de barils/jour de pétrole plus de 12 millions de barils jour en 2023. Les Etats-Unis, importateur par le passé, sont devenus le plus grand producteur de pétrole brut (tenant compte de la consommation intérieure) devant l'Arabie saoudite et la Russie, chacun produisant entre 9/11 millions de barils/j.

## Cinquièmement

Il faut prévoir le retour à terme, sur le marché de la Libye, sous réserve d'une stabilisation politique, des réserves de 42 milliards de barils de pétrole et plus de 1500 milliards de mètres cubes gazeux, pour une population ne dépassant pas 6,5 millions d'habitants, pouvant facilement produire plus de 2 millions de barils/jour; l'Irak, pouvant aller vers plus de 7 millions/jour et l'Iran, s'il y a accord sur le nucléaire ayant des réserves de 160 milliards de barils de pétrole lui permettant d'exporter entre 4/5 millions de barils jour, sinon plus.

## Sixièmement

Les nouvelles découvertes dans le monde en offshore où selon le bureau géologique (USGS), il y aurait 90 milliards de barils de pétrole à découvrir au-delà du cercle polaire arctique, la plupart étant situés en mer donnant 13 % du pétrole à découvrir et 30 % du gaz naturel et pour la méditerranée orientale selon le United States Geological Survey (USGS), les réserves du bassin méditerranéen oriental sont estimées à 122 mmc de gaz naturel et à 107 milliards de barils de pétrole brut, ainsi que les nouvelles découvertes en Afrique dont le Mozambique (plus de 4000 milliards de mètres cubes gazeux) et celles du Sénégal/Mauritanie notamment pour le gaz (projet Greater Tortue Ahmeyim (GTA)

## Septièmement

Les politiques monétaires des banques centrales notamment de la FED américaine et de la BCE européenne, dont les transactions, pétrole/gaz dépassent en valeur les 80% ainsi que l'évolution des cotations du dollar et l'euro, toute hausse ou baisse du dollar, pouvant entraîner un écart de 10/15% et les stocks américains et souvent oubliés les stocks chinois.

## Huitièmement

Les impacts entre 2025/2030/2050 des politiques de la transition énergétique seront déterminantes pour un nouveau mode-

de de consommation énergétique mondial qui influe sur les prix des hydrocarbures transitionnels. Lors du 7e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, tenu à Alger du 29 février au 2 mars 2024 est une organisation dont les membres représentent 70% des réserves mondiales de gaz prouvées, plus de 40 % de la production commercialisée, 47% des exportations par gazoducs et plus de la moitié de la commercialisation du GN, il a été mis en relief que la structuration du Mix énergétique mondiale au 1er janvier 2023 est composée du pétrole 32%, du gaz naturel 24%, du charbon 27%, du nucléaire 3%, du renouvelable y compris l'énergie hydraulique 14%. Cette structuration est appelée à évoluer entre 2030/2040/2050 avec une croissance du gaz qui représenterait plus de 30%, le pétrole 25%, le nucléaire 10%, l'hydraulique et les énergies renouvelables dans toute leur composante y compris l'hydrogène vert et bleu 35% et donc environ 60 à 65% de la consommation mondiale d'énergie sera constituée de la combinaison du gaz naturel, des énergies renouvelables l'énergie hydraulique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse, la géothermie et le développement de l'hydrogène vert et bleu. Comme conséquence, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/ Chine/Europe/Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars et les grandes compagnies devraient réorienter progressivement leurs investissements dans ces segments rentables à terme, les industries de la vie pour reprendre l'expression de Jacques Attali. Les USA/Europe représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial qui dépasse le seuil des 100.000 milliards de dollars en 2023, pour une population inférieure à un milliard d'habitants. Et si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique, il faudrait cinq fois la planète.

## En conclusion

Pour terminer cette contribution, depuis de longues années, je suis convaincu, avec de nombreux intellectuels de différentes sensibilités et nationalités, que s'impose la tolérance loin de la culture de la haine. L'ère des confrontations n'a eu cours que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître et ce, afin de favoriser le dialogue de civilisations. Malgré le drame auquel nous assistons actuellement au Moyen-Orient et dans d'autres contrées du monde, l'histoire millénaire a montré que la symbiose des apports l'Orient et de l'Occident ont favorisé le dialogue des cultures et des civilisations avec des prospérités et des déclin, montrant qu'aucune civilisation n'est supérieure à une autre. Le devenir d'un monde multipolaire, conditionne largement la réussite de cette grande entreprise de cohabitation entre les peuples, qui interpelle notre conscience commune.

A. M.

# Agression sioniste contre Ghaza L'Algérie et la Slovénie appellent à une réunion du Conseil de sécurité

L'Algérie et la Slovénie ont appelé à la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation humanitaire à Ghaza, ravagée par près d'un an d'agression sioniste génocidaire, alors que la mission algérienne auprès de l'ONU ne cesse de souligner à New York l'urgence d'un cessez-le-feu immédiat pour éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient.

L'appel vendredi à cette réunion intervient au vu de la situation dangereuse à Ghaza, y compris les derniers développements sur le terrain. De nombreux appels dans ce sens ont été lancés par l'Algérie depuis son accession en janvier dernier au siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et ce, dans le cadre de ses démarches visant à soutenir le peuple palestinien et sa juste cause, et obtenir de ce fait un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave assiégée. Lors de son intervention à une réunion du Conseil de sécurité, mercredi dernier à New York, consacrée à la situation au Moyen-Orient, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a souligné que «tout effort visant à éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient doit commencer par la cessation des attaques (sionistes) brutales contre Ghaza. Nous devons compter sur un cessez-le-feu immédiat à Ghaza». Tout en dénonçant l'agression sioniste en cours contre le Liban, le représentant de l'Algérie a signalé qu'il ne fallait pas perdre de vue les crimes commis depuis bientôt une année dans la bande de Ghaza (7 octobre 2023) qui compte à présent

près de 42 000 martyrs et près de 100 000 blessés, en majorité des femmes et des enfants. M. Bendjama a, de nouveau, déploré le fait que l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, a donné «carte blanche» à l'entité sioniste pour agresser le Liban tout en poursuivant ses crimes à Ghaza. Conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie, par le biais de sa représentation permanente auprès de l'ONU, n'a ménagé aucun effort depuis son accession, début 2024, au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, pour parvenir à une résolution urgente de cessez-le-feu à Ghaza. En mars dernier, elle a rédigé une proposition succincte traitant des éléments les plus complexes, y compris un cessez-le-feu immédiat, conduisant à un cessez-le-feu permanent, la libération de tous les détenus et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire et des besoins médicaux. Le texte, appuyé par les autres membres élus, a été adopté et ce, pour la première fois depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza, et après quatre tentatives précédentes qui ont échoué en raison du veto américain. La résolution 2728 a recueilli 14 voix, les Etats-Unis



s'étant abstenus. Le texte exigeait un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pendant le mois de Ramadhan, garantissant que l'aide humanitaire parvienne à la population et la libération des détenus. Depuis cette victoire diplomatique, l'Algérie a affiché sa détermination

«inépuisable» à poursuivre ses efforts à l'ONU en faveur de la juste cause palestinienne et ce, pour que l'Etat de Palestine accède à la place qui lui sied en tant que membre à part entière et souverain de l'ONU.

N. I. / Ag.

## Sahara occidental

### L'Algérie exprime sa satisfaction concernant la décision de la Cour de justice de l'UE

L'Algérie a exprimé sa satisfaction quant aux Arrêts rendus publics vendredi par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) concernant des accords commerciaux conclus par le Maroc et l'UE et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis. «L'Algérie se félicite des Arrêts rendus publics le 4 octobre courant par la Cour de justice de l'Union européenne confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus avec le Royaume du Maroc, en violation des droits inaliénables du peuple sahraoui sur les ressources naturelles que recèle le territoire non-autonome du Sahara occidental». «Ces Arrêts viennent confirmer la doctrine des Nations unies qui consacre la souveraineté des peuples des territoires non-autonomes sur leurs richesses naturelles et l'impératif d'assurer la protection de ces richesses contre tout pillage et toute prédation dont elles peuvent être victimes, comme le montre abondamment le cas du Sahara occidental». «De même, et sur un plan plus général, ces Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rappellent les vérités indéniables inhérentes à la cause sahraouie, dont notamment le statut juridique de ce territoire, la quali-

té légale du Front Polisario, ainsi que le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination». «Ces vérités irréfutables ne sauraient être altérées par la volonté manifeste de certains pays européens de cautionner le fait accompli colonial au Sahara occidental». «Dans ce contexte, l'Algérie regrette que certains pays européens, contrevenant déjà à la doctrine des Nations unies en matière de protection des richesses des territoires non-autonomes, aient opposé une fin de non-recevoir aux Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Cette attitude renvoie sur le peu de cas que ces pays font de la règle de droit internationale et européenne». Par ailleurs, «l'Algérie attend des pays européens, de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, dont l'attachement à l'Etat de droit est érigé en principe fondamental de l'action extérieure, à ce qu'ils se conforment pleinement à l'esprit et à la lettre de ces Arrêts finaux et définitifs de la Cour de justice de l'Union européenne qui ne sont susceptibles d'aucune autre voie additionnelle de recours.

Ali B. / Ag.

## Mis au point par le CDTA

### Baddari inspecte le premier détecteur d'incendies de fabrication algérienne

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté, ce samedi à Médéa, le détecteur de feux de forêt à distance mis au point par le Centre de développement des technologies avancées (CDTA). Le détecteur de feux de forêt à distance se décline sous la forme d'une station fixe, installée au pôle urbain de Médéa, et constituée d'un émetteur d'impulsion optique qui scanne l'horizon à l'aide d'un système rotatif. Il permet de localiser les fumées dégagées par un départ de feu dans un rayon qui se situe entre 10 et 30 km à la ronde, selon les expli-

cations fournies sur place par le directeur du Centre de développement des technologies avancées, Mohamed Traiche. M. Baddari, accompagné du directeur général des forêts, Djamel Touahria, a affirmé que l'entrée en service de ce détecteur est le couronnement des efforts déployés par les chercheurs algériens en matière de technologie de pointe, soulignant que le résultat obtenu aujourd'hui est l'un des objectifs tracés par le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. «Notre objectif consistait à mettre au point un appareil développé purement algérien qui s'ap-

pue sur des technologies de pointe et destiné à la surveillance des espaces forestiers et la détection et la prise en charge en temps réel des foyers d'incendie», a-t-il dit. Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a indiqué, de son côté, que ce projet «vient renforcer le dispositif préventif mis en place par le secteur des forêts et a le mérite de faciliter la détection et l'intervention contre les feux de forêt». Il a exprimé, dans le même contexte, le souhait de voir ce système généralisé à d'autres régions du pays, de sorte à élargir le champ de surveillance et de détection des feux de forêt, outre la

formation par le Centre de développement des technologies avancées du personnel qui sera affecté, plus tard, à la gestion des détecteurs qui vont être installés dans d'autres endroits. Cette invention a l'avantage de localiser le lieu du départ de feu, de communiquer les coordonnées exactes du début d'incendie et des voies de communications (sentiers-pistes forestières) les plus proches de l'endroit en question afin de réduire le temps d'intervention des unités en charge de la lutte contre les incendies de forêt, a expliqué le directeur du CDTA, Mohamed Traiche.

## Affaires religieuses et Wakfs

### Belmehdi met en exergue la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en exergue, vendredi soir à Timimoun, la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde. S'exprimant en marge de son inspection de sites religieux dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a affirmé que «le rayonnement scientifique et les œuvres des Oulémas, érudits et imams d'Algérie, à l'exemple de Sidi Boumédienne El Ghaout El Tlemçani, Mohamed Ben Abdelkrim El Maghili et Sidi Ahmed Benyoucef El Meliani, s'est étendu aux confins de l'Afrique et dans le monde, à travers leur rôle dans la diffusion du savoir, puisé des enseignements du Prophète de

l'Islam, Mohammed, que le Salut de Dieu soit sur lui». M. Belmehdi, qui s'est rendu dans des sites archéologiques, tels que le lieu de retraite et de méditation (Kheloua) de Cheikh Mohamed Ben Abdelkrim El Maghili, dans la commune de Ouled Saïd, et le souk qu'il avait érigé à l'époque pour les activités commerciales, a déclaré que cette illustre personnalité était un symbole de gestion et de civilisation, et a élaboré des textes fondamentaux à des pays qu'il a visités et y a diffusé le savoir, la sérénité et les bonnes valeurs. Le premier responsable du secteur a souligné qu'il est tout à l'honneur de l'Algérie d'avoir été un des bastions du savoir et de la connaissance, d'où s'est propagé l'Islam vers l'Afrique,

grâce à ses Oulémas et hommes de savoir et de réforme. Dans le cadre de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée «El-Rahmma» à Ksar Ouled Tahar, dans la commune de Timimoun, et a inspecté l'école coranique Cheikh Hadj Mohamed-El Debaghi. Dans la commune de Tinerkouk, il a inauguré la mosquée Khaled Ibn El Walid et son école coranique, où il a valorisé le rôle de ces écoles et des zaouïas dans l'éducation et l'apprentissage du Saint Coran. M. Belmehdi a poursuivi samedi sa visite de travail dans la wilaya de Timimoun par l'ouverture d'un séminaire national consacré au Cheikh et Imam Ben Abi El Mezmar, connu sous l'appellation d'El Abkari.

## Commerce

# L'Algérie interdit l'importation de certains produits sidérurgiques

L'Algérie vient d'élargir sa liste des produits interdits à l'importation, incluant cette fois plusieurs produits sidérurgiques. Une note de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), diffusée sur les réseaux sociaux, annonce que l'importation de certains produits destinés à la revente en l'état ou à la transformation n'est désormais plus autorisée.

Le ministère du Commerce a précisé, dans une directive adressée octobre aux banques via l'Abef, qu'elles ne doivent plus valider les opérations d'importation de certains produits sidérurgiques destinés à la revente en l'état ou à la transformation. Cette décision est entrée en vigueur le 1er octobre. Cependant, les opérations déjà en cours avant cette date ne sont pas concernées. Selon la note de l'Abef, il est demandé aux banques «de ne plus accepter les demandes de domiciliation bancaire liées à l'importation de certains produits sidérurgiques, destinés à la revente en l'état ou à la transformation». Il est précisé aussi que «les opérations d'importation de ces produits, réalisées avant la date de signature de cette correspondance (correspondant à la date de signature de la lettre du ministère du Commerce), justifiées par une domiciliation bancaire ou un document d'expédition (titre de transport faisant foi), ne sont pas concernées par cette décision d'interdiction.» En tout, 16 positions douanières de produits sidérurgiques sont touchées par cette interdiction, parmi lesquelles des produits laminés plats en fer ou aciers non alliés d'une largeur de 600 MM ou plus plaqués ou revêtus, profilés en fer ou en aciers non alliés, des fils machine en aciers allés, des palplanches en fer ou en acier, autres tubes, tuyaux et profilés en fer ou en acier, et des appareils d'arrosage et les stations d'irrigation. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie pour renforcer son industrie sidérurgique locale. Le pays dispose actuellement de trois grands complexes sidérurgiques à savoir le complexe étatique El Hadjar (Annaba), le complexe algéro-qatari Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) et le complexe algéro-turc Tosyali Algérie à Oran. Fin dernier, Tosyali Algérie a lancé la production des aciers plats, avec l'ambition de répondre aux besoins nationaux et de devenir un acteur de l'exportation dans ce domaine. Plus récemment, le complexe a annoncé la mise en service de son deuxième DRI (Direct Reduced



Iron), pouvant fonctionner non seulement avec du gaz naturel, mais aussi à 100 % avec de l'hydrogène, selon Tosyali Algérie, précisant qu'avec ce nouveau DRI, le complexe dispose de la plus grande capacité de production dans le bassin méditerranéen couvrant l'Europe et l'Afrique du Nord avec plus de 5 millions de tonnes.

Pour soutenir l'industrie sidérurgique, l'Algérie a également lancé l'exploitation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet à Tindouf (sud-ouest de l'Algérie). Le gisement est l'un des plus grands au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer.

## Sabotage des gazoducs Nord Stream L'Algérie s'inquiète, la sécurité énergétique compromise

L'Algérie s'inquiète du sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et 2, lors d'un briefing du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Algérie a exprimé, ce vendredi, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, sa «profonde inquiétude» face au sabotage délibéré des gazoducs Nord Stream 1 et 2. Lors d'un briefing du Conseil de sécurité de l'ONU consacré aux «menaces à la paix et à la sécurité internationales», M. Bendjama a déploré qu'«après 2 ans, les auteurs de cet acte, qui a gravement menacé la paix et la sécurité mondiales, n'ont toujours pas été identifiés ni traduits en justice». Il a rappelé que, selon les enquêtes menées par les autorités allemandes, suédoises et danoises, il avait été confirmé que les dommages subis par les gazoducs résultaient d'un sabotage délibéré. Toutefois, l'enquête en Allemagne est encore en cours, et Bendjama a exprimé l'espoir que toute la lumière serait faite sur cet incident. Le représentant algérien a souligné que la sécurité des infrastructures énergétiques

transfrontalières était «vitale et ne devait en aucun cas être compromise». Il a ajouté que leur sabotage affecte non seulement l'approvisionnement en énergie de millions de personnes, mais aussi des secteurs essentiels tels que la santé, l'agriculture, la production alimentaire et les transports. Il a réitéré «le soutien total de l'Algérie aux enquêtes en cours en Allemagne ainsi qu'à toute initiative internationale future, notamment sous l'égide des Nations unies», insistant sur la nécessité de traduire en justice les responsables de ces actes. M. Bendjama a également mis en avant la vulnérabilité des infrastructures transfrontalières en raison de leur importance stratégique, ce qui exige une protection renforcée pour assurer la sécurité de la production, du transport et de la distribution de l'énergie. Il a conclu en soulignant que la coopération régionale et internationale est cruciale pour prévenir, protéger et enquêter efficacement sur les attaques visant les infrastructures énergétiques critiques.

## Production céréalière à El Bayadh La wilaya réalise une production de plus de 38 000 quintaux

La wilaya d'El Bayadh a réalisé une production céréalière, toutes variétés confondues, estimée à plus de 38 000 quintaux (qx), à l'issue de la campagne moisson-battage, clôturée dernièrement, a-t-on appris auprès de la Direction locale des Services agricoles (DSA). La campagne 2023-2024 a ciblé une superficie de plus de 2500 hectares (ha), répartis sur quelque 400 exploitations agricoles implantées dans plusieurs communes de la wilaya. Le volume global engrangé par les céréaliers de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest est réparti à raison de 29 000 qx de blé dur et plus de 460 qx de blé tendre, 8200 qx d'orge et un peu plus de 100 qx d'avoine, signale-t-on. La Coopérative des céréales et légumes secs a réceptionné, à l'issue de cette campagne, plus de 28 000 qx de céréales, toutes variétés confondues, dont 25 000 qx de blé dur, a-t-on fait savoir de même source, qui a rappelé que le volume de la production céréalière engrangé durant la campagne de l'année écoulée est évalué à 53 000 qx

récoltés sur une superficie de 3300 ha, dont plus de 29 000 qx ont été collectés par la CCLS locale. Par ailleurs, les préparatifs en prévision du lancement de la campagne labours-semailles (2024-2025) ont été lancés, et ce, par la mise à la disposition des professionnels de la filière toutes les conditions devant garantir son succès, notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences, des équipements et des intrants. D'autre part, des actions sont également entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien et d'accompagnement des céréaliers de la région, notamment celles relatives à la disponibilité des infrastructures de stockage, a révélé la DSA qui a fait part du lancement, prochainement, des travaux de réalisation de sept dépôts de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50 000 qx, dans les communes de Boualem, El Kheiter, Bougtob, Rogassa, Brizina, Labiod Sidi Cheikh et El M'hamra.

Ali Mesbah

## Fiat Algérie Voici la capacité de production actuelle de l'usine d'Oran

L'usine de la marque italienne Fiat, située dans la zone industrielle de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, a été inaugurée en décembre 2023. Dès ses débuts, l'usine a commencé par produire des modèles de la Fiat 500. En juin 2024, une deuxième ligne d'assemblage a été mise en place, permettant la production du nouveau modèle Fiat Doblo. Actuellement, l'usine produit quatre véhicules par heure du modèle Fiat 500 et treize véhicules par heure du modèle Fiat Doblo, selon le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, qui a inspecté, ce jeudi l'usine et supervisé le lancement du nouveau Fiat Doblo «Made in Algeria». Le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe «Stellantis», Samir Cherfan, a indiqué, sur son compte LinkedIn, que la capacité de production quotidienne actuelle de l'usine est de 350 véhicules. Le groupe automobile Stellantis, propriétaire de l'usine, prévoit d'atteindre un total de 24 000 véhicules produits d'ici la fin de l'année 2024. Concernant le développement à long terme, l'usine vise un taux d'intégration locale de 35 % d'ici 2026, avec une capacité de production annuelle pouvant atteindre 90 000 véhicules. L'usine d'Oran mobilise actuellement plus de 1100 employés. Elle commencera la production du Fiat Doblo dans sa version vitrée à la fin de l'année en cours. Lors de sa visite à l'usine automobile Fiat Algérie à Tafraoui, le ministre a supervisé la cérémonie de signature de quatre accords avec des sous-traitants locaux spécialisés dans la fabrication de certains composants automobiles, comme les roues, les fibres électriques et électroniques, ainsi que des kits GPL.

## Boumerdès

# Mise en service d'un puits artésien au profit de 20 000 habitants à Beni Amrane

Un puits artésien est entré en service, ce jeudi, dans la wilaya de Boumerdès, suite à une opérade réhabilitation et rééquipement, visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) d'un bassin de population de près de 20 000 âmes à travers les villages et bourgs de la commune de Beni Amrane (Est).

Ce projet vise le renforcement de la chaîne de distribution d'eau potable de 25 villages et des régions de Beni Khelifa, en plus des sièges des communes voisines de Beni Amrane et Ammal, selon les explications fournies à la wali Fouzia Naâma, lors de l'inauguration de ce puits, dans le cadre d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans la wilaya. Ce système hydrique a été réalisé en 2009, avant son arrêt d'activité en 2011 jusqu'à sa réhabilitation et remise en service ce jeudi. La réhabilitation de ce puits, d'une profondeur de 30 mètres et d'un diamètre de 800 mm, a coûté la bagatelle de plus de 11 millions de DA. La commune de Beni Amrane a également enregistré la mise en service d'une station de pompage hydrau-

lique, suite à son équipement, pour assurer l'AEP des villages de Chakour et Bouchlaghem de cette localité. Cette station, réalisée pour une enveloppe de plus de 7,4 millions de DA, assurera l'AEP de plus de 2000 âmes des villages d'Ouled Belaïd, Bouchakour et Ouled Bouchlaghem de la même commune. La wali de Boumerdès a entamé cette visite par la mise en service de groupes scolaires et l'inspection de classes d'extension dans les communes d'Ouled Moussa et de Tidjelabine. Elle a aussi procédé au lancement des travaux d'aménagement et de revêtement de nouvelles routes dans la commune d'Ammal, outre le chantier de réalisation d'un groupe scolaire et de nombre d'autres projets à Beni Amrane.

A. M.



## Aïn Defla

## Tous les moyens mobilisés pour la réussite de la campagne labours-semailles

Un contrat d'engagement a été signé par la Direction des services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le ministère de tutelle pour la réalisation d'un objectif consistant à emblaver une superficie de 74 800 hectares (ha). Toutes les mesures nécessaires ont été prises et les moyens mobilisés par les services agricoles de la wilaya d'Aïn Defla pour le lancement de la campagne de labours-semailles 2024/2025 dans de meilleures conditions, a-t-on appris auprès de la direction concernée. En prévision du lancement de la campagne labours-semailles dans la wilaya, le premier responsable du secteur, M'hamed Makrachi a indiqué qu'un «contrat d'engagement a été signé par la

Direction des services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le ministère de tutelle pour la réalisation d'un objectif consistant à emblaver une superficie de 74 800 ha» Une superficie de 56 000 ha sera destinée à la culture de blé dur, 2000 ha pour le blé tendre et 3300 ha pour l'avoine, tandis que l'orge, une superficie avoisinant les 13 500 ha lui a été réservée, ajoute le même responsable. Une superficie de 5000 ha est prévue pour les cultures des légumineuses alimentaires, dont 1178 ha au niveau des unités agricoles de production (UAP) (exploitations pilotes) et plus de 3800 ha chez les exploitants privés. Il a ajouté qu'une superficie de 691 ha a été consacrée à la culture d'oléagineuses,

dont 320 ha pour le tournesol et 381 ha pour le colza, au niveau des UAP, estimant que l'expérience de colza à Aïn Defla a été «encourageante et permet d'élargir les superficies». M. Makrachi a tenu à assurer la disponibilité de la semence au niveau de la CCLS, indiquant que le stock disponible dans la wilaya permet de concrétiser les objectifs fixés qui consistent l'emblavement des 74 800 ha. Il a fait savoir également que toutes les mesures ont été prises pour «faciliter l'octroi d'autorisation de forage, ainsi que l'accompagnement financier des céréaliculteurs pour la réalisation et l'équipement des forages, la réalisation des bassins d'accumulation et l'acquisition des kits d'irrigation».

Le premier responsable du secteur a indiqué, à cet effet, qu'une quarantaine de demandes a été étudiée et validée par le comité technique de la wilaya pour «entamer la réalisation des forages et l'acquisition des équipements nécessaires». En outre, des caravanes vont sillonner les communes connues pour la production céréalière dans l'objectif d'«inciter les agriculteurs disposant de ressource hydrique pour qu'ils puissent procéder à l'irrigation juste après les semailles», a-t-il expliqué. Il est également prévu des séances de sensibilisation destinées aux agriculteurs sur «le respect et la maîtrise de l'itinéraire technique» dans le but de «réaliser une bonne récolte».

Chenouf Lazregue

## Bouira

### Dédoublage de la RN 8

Ce projet, important et stratégique, vise également à fluidifier la circulation sur un tronçon particulièrement dangereux, connu pour ses nombreux accidents. Les travaux de dédoublement de la RN 8 entre Sour El Ghazlane et Dirah avancent à un rythme soutenu depuis leur lancement en avril 2024. Ce projet, important et stratégique, vise à fluidifier la circulation sur une portion particulièrement dangereuse de la RN 8, connue pour ses nombreux accidents. Située au niveau du Col de Dirah, au cœur des Hauts-Plateaux, à 1100 m d'altitude, cette route sinueuse et étroite est ponctuée de virages en lacet sur environ 4 km, représente un véritable point noir pour les poids lourds et les véhicules légers. Les dépassements risqués dans cette zone montagneuse provoquent fréquemment des accidents, retardent les voyageurs et ralentissent l'acheminement des marchandises. Le dédoublement de cette route sur 17 km entre Sour El Ghazlane et Dirah est une nécessité pour la fluidité du trafic. En élargissant la voie, les travaux en cours apporteront un soulagement notable aux usagers, surtout aux transporteurs reliant les wilayas du Sud, comme Biskra, Touggourt et Ouargla. L'objectif est de réduire les risques liés aux dépassements dangereux tout en facilitant le transport de marchandises et les déplacements quotidiens des usagers. Outre les gains en termes de sécurité routière, ce projet contribue à l'intégration économique de la wilaya de Bouira avec les Hauts-Plateaux. La méga-zone industrielle de Lachouaf, en chantier dans la commune de Dirah, profitera directement de cette nouvelle infrastructure. Avec une superficie de près de 500 hectares, cette zone en cours de viabilisation est destinée à devenir un hub industriel majeur, attirant investisseurs et industries grâce à sa position stratégique à proximité des wilayas de M'sila et des centres urbains. La modernisation de cette jonction de la RN 8 est également pensée dans une perspective plus large, avec des projets de prolongement vers Aïn Lahdjal pour la connecter à la rocade des Hauts-Plateaux (RN 40), qui relie Tiaret à M'sila.

## Blida

### Relance de deux projets de logements promotionnels aidés à Mouzaïa

Les travaux de réalisation de deux projets de logements promotionnels aidés (LPA) ont été relancés dernièrement à Mouzaïa à Blida, après un arrêt de plusieurs années. Selon la même source, le premier projet est relatif à la réalisation de 54 LPA à Mouzaïa, dont le gros œuvre a été achevé, alors que les travaux d'aménagement externes sont restés inachevés, empêchant ainsi leur distribution à leurs bénéficiaires. «Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le parachèvement de ces travaux dans les plus brefs délais, en vue de la remise des clés des logements aux souscripteurs à l'occasion des festivités de commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954», ont assuré les services de la wilaya. Le deuxième projet de logements, mitoyen au premier, englobe également la réalisation de 54 autres unités de LPA, dont les travaux sont à l'arrêt depuis plusieurs années, avant leur relance dernièrement pour être réceptionnés avant la fin de l'année en cours, selon la même source. Des enveloppes financières adéquates ont été affectées pour l'achèvement de la réalisation de ces logements et des aménagements externes, de manière à permettre leur distribution à leurs bénéficiaires.

## Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 وزارة السكن والعمران والمدينة  
**Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville**  
 مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA**  
 ▪ NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 55/2024 paru aux quotidiens nationaux «L'Echo d'Algérie» et «الحقيقة اليوم» du 25/08/2024 portant :

« LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A BEJAIA » Wilaya de BEJAIA.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

**Lot N° 01 : GROS OUVRE ET ETANCHEITE**

**Entreprise :** ETPBH LAOUFI MOHAMMED EL AMIN

**Montant vérifié :** 989 875 730,67 DA /TTC

**Délai de réalisation :** 05 Mois

**Note technique :** 89 / 130 Pts

**NIF du cocontractant :** 186080100997101

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont aussi invités les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maître de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Sétif

## L'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes enceintes, soulignée

Les participants à des portes ouvertes sur la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, organisées, hier à l'hôpital Mère et Enfant de Sétif, dans le cadre d'«Octobre Rose» (mois dédié chaque année au dépistage de ce type de tumeur), ont insisté sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie, notamment par les femmes enceintes.

La cheffe du service de chirurgie gynécologique et obstétricale de cet établissement de santé, le Pr Leïla Chouali, a souligné que le diagnostic précoce du cancer du sein «réduit les risques liés à ce mal, en particulier chez les femmes enceintes, et participe à la préservation de la santé de la femme et de son fœtus». La même praticienne a affirmé, dans une déclaration qu'une «grande importance est accordée, en 2024, au mois d'Octobre Rose pour sensibiliser les femmes, en général, et les femmes enceintes, en particulier, à la nécessité du dépistage précoce de cette maladie». «Le dépistage précoce du cancer du sein, qui est l'un des plus couramment diagnostiqués chez la femme, permet d'en guérir et de préserver la santé de la femme enceinte et de son enfant à naître», a-t-elle ajouté, notant que les statistiques récentes «révèlent que les femmes en état de grossesse sont également exposées au cancer du sein à un taux variant entre 2 et 5 % de l'ensemble des cas de cancer du sein chez la femme». Le Pr Chouali a particulièrement insisté sur la nécessité de «ne pas hésiter» et de «ne pas avoir peur de se faire examiner pour vérifier la santé du sein», tout en sensibilisant à l'importance du dépistage de cette maladie qui est

«facile à contrôler et à traiter lorsqu'elle est détectée précocement». Elle a également appelé au «respect d'un régime alimentaire sain et à des exercices physiques, tout en se gardant de fumer, entre autres précautions», avant d'appeler les associations spécialisées à «intensifier les campagnes de sensibilisation destinées aux femmes, en général, et aux femmes enceintes en particulier». Il s'agit, a encore indiqué le Pr Chouali, de la meilleure façon de prévenir le cancer du sein, et de réduire la somme d'efforts et le coût nécessaires à sa prise en charge. Ces portes ouvertes, organisées à l'initiative de la Direction de wilaya de la santé et de la population, en coordination avec l'unité Mère et Enfant, visent à cibler, avec le concours des associations, le plus grand nombre possible de femmes, notamment celles qui n'ont jamais été examinées. Au cours de ces portes ouvertes, qui se poursuivront tout au long du mois d'octobre, des brochures et des dépliants ont été distribués et des conseils ont été prodigués quant à la nécessité de pratiquer l'autopalpation pour améliorer le taux de guérison et réduire significativement le taux de mortalité que cette maladie entraîne.

Memouche A. / Ag.

Souk Ahras

## Lancement de projets de protection des villes contre les risques d'inondations

Plusieurs projets relatifs à la protection des villes contre les risques d'inondations ont été lancés dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, ce samedi, auprès de la Direction des ressources en eau. Le chef du service de l'assainissement et de la protection contre les inondations au sein de cette structure, Mohamed Gabsi, a précisé que les travaux concernent «l'identification et le raccordement des collecteurs d'assainissement et des avaloirs d'eaux pluviales dans les agglomérations de Lekhdara, de Bir Bouhouche et de Souk Ahras». Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont confié à la Direction de l'Action sociale et de la solidarité (DASS) un projet portant sur le curage et le nettoyage des lits de l'oued «Es Souk», à la cité du 19-Mars, et de l'oued de la coopérative immobilière de la Protection civile, à Sedrata. Ces opérations, pour lesquelles un montant de 363,5 millions de dinars a été alloué, visent à protéger les villes des risques d'inondations à travers, notamment, la réalisation de systèmes de drainage des eaux pluviales.

Khenchela

## Près de 8700 foyers raccordés au gaz naturel dans des zones isolées depuis début 2024

Pas moins de 8680 foyers situés dans des zones enclavées de la wilaya de Khenchela ont été raccordés, depuis le début de l'année 2024, au réseau de distribution du gaz naturel. Le raccordement de ces 8680 habitations, relevant de 97 zones éloignées, a nécessité la pose d'un réseau de distribution d'une longueur de 1305 km, a indiqué M. Mohamed Taher Boukhil, chargé de l'information à la Direction de distribution. Il a ajouté que cette même direction s'attache, en coordination avec les entrepreneurs chargés de l'exécution des projets, à achever les travaux de raccordement de 850 autres foyers dans neuf zones éloignées «avant la fin de l'année 2024». La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a rencontré plusieurs contraintes liées, notamment, à l'opposition de propriétaires de terrains au passage du réseau sur leurs terres, ainsi qu'à la nature des sols dans certaines zones, conduisant au report de l'achèvement de certains projets jusqu'à la fin de l'année en cours. M. Boukhil a indiqué, dans ce même contexte, qu'au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de cette année, le taux de raccordement au réseau

du gaz naturel a atteint, dans cette wilaya, les 93%, soit une augmentation de 9% par rapport à la même période de l'année 2023. Dans un autre contexte, M. Abdelouahab Boudib, directeur des équipements publics, structure chargée du suivi de la réalisation de ces centres, a précisé que ces huit centres de stockage seront lancés en travaux «au cours du dernier trimestre 2024» dans les communes d'Ensigna, d'El Mahmel, d'Ouled Rechache, de Babar, d'Ain Touila, de M'Toussa, de Tamza et de Remila, ainsi que les entreprises de réalisation ayant été désignées, mardi dernier. Le même responsable a ajouté que le délai imparti à la construction de ces centres de proximité qui ont nécessité un investissement public de 1,925 milliard de dinars, est de «10 mois». La capacité totale des huit centres est estimée à 400 000 quintaux, ce qui contribuera à augmenter la capacité de stockage des céréales dans la wilaya, en plus de faciliter la collecte et le dépôt des récoltes des agriculteurs. Pour rappel, la wilaya de Khenchela compte actuellement onze points de collecte et de stockage de céréales d'une capacité totale de 1,5 million de quintaux.

Batna

## Mise en service de huit nouvelles cantines scolaires

Au total, huit nouvelles cantines scolaires ont été récemment mises en service dans la wilaya de Batna, a indiqué, hier, le directeur de l'Éducation, Othmane Hamena. Toutes ces cantines sont situées dans des zones éloignées et au relief sinués, a-t-il précisé, dans une déclaration en marge d'une réunion organisée au siège de la direction, élargie aux cadres du secteur, aux chefs d'établissements scolaires et aux responsables syndicaux, destinée à évaluer la rentrée scolaire 2024-2025. «La construction de plus de 20 nouvelles cantines scolaires, à travers les différentes communes de la wilaya, est actuellement en cours», a ajouté le même responsable, soulignant que chacune de ces cantines sera mise en service «aussitôt après l'achèvement et la réception des travaux». L'objectif, a-t-il affirmé, est d'améliorer la prise en charge des élèves, notamment ceux résidant en zones montagneuses et éloignées, en termes de restauration scolaire. Selon M. Hamena, des repas chauds ont été servis depuis la dernière rentrée des classes dans les 526 cantines scolaires opérationnelles à travers les différentes écoles primaires de la wilaya.

La wilaya de Batna a consacré, cette année, une part importante de son budget, soit quelque deux milliards de dinars, à la prise en charge des dépenses relatives à la restauration scolaire, avait indiqué le wali, M. Benmalek, lors de la rentrée scolaire 2024-2025.

Publicité

République algérienne démocratique et populaire

WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

- NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 442024000050224

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12 /DEP-BBM/ 2024

Opération:

Réalisation , d'un Lycée Type 800/200R à la Cne de BBM

Projet:

Réalisation , d'un Lycée Type 800/200R à la Cne de BBM

- Lot N°01 : Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques
- Lot N°02 : Bloc Logements.
- Lot N°03 : Demi Pension.
- Lot N°04 : Salle de Sports et Terrain Omnisport.

Le Ministre de l'Éducation Nationale représenté par le Directeur des Équipements Publics de Wilaya de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

- **Réalisation , d'un Lycée Type 800/200R à la Cne de BBM**
- Lot N°01 : Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques + VRD et Aménagements Extérieurs

- Lot N°02 : Bloc Logements
- Lot N°03 : Demi Pension.
- Lot N°04 : Salle de Sports et Terrain Omnisport

Le projet sera attribué à l'entrepreneur ayant l'offre financière moins disant, parmi les offres techniquement qualifiées. Les soumissionnaires peuvent participer dans un ou plusieurs lots, ils ne peuvent être retenus que pour Un (01) seul lot, le lot attribué sera celui le plus avantageux à l'administration.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL

Il s'agit d'un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 37-38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 44 du Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public s'adressant à toutes les entreprises ou groupement solidaire d'entreprises qui répondant aux conditions suivantes:

#### Capacités professionnelles :

Détenir Un certificat de qualification et de classification de Catégorie Cinq (V) et plus, Activités principales ou secondaire en Bâtiment pour le lot N° 01 et certificat de qualification et de classification de Catégorie Trois (III) et plus Activité principale ou secondaire en Bâtiment pour le lot N° 02, 03 et de classification de Catégorie Quatre (IV) et plus Activité principale ou secondaire en Bâtiment pour le lot N° 04.

- Copie des dépôts des comptes sociaux cas d'entreprise pour l'année précédente.

#### Capacités techniques :

Avoir réalisé au minimum un projet similaire (Nature des travaux similaire ou montant des travaux similaire en domaine de la construction) au cours des Dix (10) dernières années justifié par des attestations de bonne exécution des projets délivrées et signées par les Services publics.

#### Capacités financières :

- 1- lot 01 : Ayant réalisé au minimum de chiffres d'affaires cumulé des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires durant les cinq (05) dernières années de (2019-2020-2021-2022-2023) supérieur ou égale à 70.000.000,00 DA, justifié par les bilans dument certifiés par les services des impôts ou l'attestation C20.
- 2- lot 02 et 03 : Ayant réalisé au minimum de chiffres d'affaires cumulé des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires durant les cinq (05) dernières années de (2018-2019-2020-2021-2022) supérieur ou égale à 12.000.000,00 DA, justifié par les bilans dument certifiés par les services des impôts ou l'attestation C20.
- 3- lot 04 : Ayant réalisé au minimum de chiffres d'affaires cumulé des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires durant les cinq (05) dernières années de (2018-2019-2020-2021-2022) supérieur ou égale à 30.000.000,00 DA, justifié par les bilans dument certifiés par les services des impôts ou l'attestation C20.

#### RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE

Le dossier de l'appel d'offre doit être retiré à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar au niveau de la cité administrative 18 Février commune de Bordj Badji Mokhtar.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet ou par le mandataire commun lorsqu'il s'agit de groupement d'opérateur ou autre membre du groupement dument mandaté dans le protocole de groupement désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement, auprès de la direction des équipements publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

#### DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE

Le dossier de l'appel d'offre présenté par le soumissionnaire sera composé de trois plis

- Pli de dossier de candidature (voir article 10 page 38- 39 de cahier des charges)
- Pli de l'offre technique (voir article 10 page 38- 39 de cahier des charges)
- Pli de l'offre financière (voir article 10 page 38- 39 de cahier des charges)
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être déposés dans une enveloppe fermée anonyme et cachetée ne comportant que les mentions suivantes:

A  
Monsieur le Directeur des Equipements Publics  
de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N°12 / DEP BBM /2024  
Projet : Réalisation , d'un Lycée Type 800/200R à la Cne de BBM  
LOT N° : .....  
"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La durée de préparation des offres de candidatures est fixée à Vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux. Cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Le jour de dépôt des offres se tiendra le dernier jour de préparation des candidatures entre 08h00 et Midi (12 H00) au niveau de la direction des équipements publics de Bordj Badji Mokhtar au siège de la direction des équipements publics au niveau de la cité administrative 18 Février commune de Bordj Badji Mokhtar.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 au siège de la direction des équipements publics de Bordj Badji Mokhtar

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de Quarante-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## Santé

# Recul du nombre de cas de paludisme à Tin Zaouatine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a affirmé, ce vendredi depuis la wilaya d'In Guezzam, que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie a reculé à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité de la vaccination comme mesure préventive.

Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, au deuxième jour, dans les différents établissements de santé de la daïra de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, en compagnie de cadres du secteur et des autorités locales, M. Saïhi a souligné que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie connaissait un recul à Tin Zaouatine, notamment le paludisme, après le renforcement de la prise en charge sanitaire et la disponibilité des stocks de médicaments thérapeutiques et préventifs. A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a-t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées. Dans le même sillage, M. Saïhi a salué les efforts des autorités locales pour assécher les mares susceptibles d'abriter les moustiques vecteurs du paludisme, bien que l'équipe médi-

cale dépêchée sur place par le ministère a confirmé que les moustiques présents dans notre pays n'étaient pas vecteurs de la maladie, a-t-il soutenu. Le ministre a entamé sa visite dans la région par l'inspection de l'Établissement public de santé de proximité de Tin Zaouatine, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des patients et de leur état de santé, saluant les efforts des équipes médicales qui ont permis d'obtenir des résultats positifs. De son côté, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Djamel Fourar, a souligné que l'opération de suivi sanitaire dans les wilayas d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset après l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie, a donné des résultats positifs et permis de stabiliser la situation épidémiologique, rappelant que l'Algérie a définitivement éradiqué le paludisme local depuis des années et que les cas apparus récemment sont des cas importés. Le directeur général de

l'Institut national de santé publique M. Abderrezak Bouamra a indiqué, pour sa part, que l'opération de prise en charge des cas de paludisme et de diphtérie connaît une nette amélioration ce qui a permis de maîtriser la situation. Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux, Sabri Djerroud, a précisé à ce propos que ses services ont assuré l'approvisionnement périodique en médicaments, renforçant ainsi les stocks des hôpitaux outre l'intensification de l'opération de distribution, affirmant que les médicaments thérapeutiques et préventifs sont disponibles. Accompagné d'une délégation de cadres de son département, le ministre de la Santé avait entamé, jeudi une visite d'inspection dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam suite à l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie dans certaines régions, et avait affirmé que la prévention était la solution idoine pour protéger les populations locales.



## Tindouf

### Le ministre annonce une «stratégie globale» pour les transports

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a affirmé, ce jeudi à Tindouf, que le secteur planche sur une stratégie globale d'accompagnement de l'importante dynamique économique que connaît la wilaya de Tindouf. «Le secteur des transports s'attèle à l'élaboration d'une stratégie globale pour accompagner l'importante dynamique économique que connaît Tindouf, devenue une wilaya économique par excellence», a indiqué M. Zahana lors de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya frontalière. Cette dynamique requiert la mobilisation de structures d'accueil, pour les différentes prestations, qu'elles soient terrestres, ferroviaires ou aériennes, a souligné le ministre en notant que cette visite de terrain constitue une démarche de prospection pour mettre le secteur au diapason du développement économique de la région. Accompagné des autorités locales, le ministre a relevé,

lors de l'inspection du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien Chahid Mustapha Benboulaïd, inauguré en 2018, que «cette structure est appelée à connaître un «bond qualitatif en termes de gestion, en vue d'améliorer les prestations multisectorielles, notamment les opérations économiques». «La vision du président de la République pour le développement de cette wilaya frontalière s'appuie sur la valorisation et le développement de ses potentialités naturelles, à même de contribuer à la diversification des ressources économiques nationales», a ajouté le ministre avant d'appeler à mettre à profit les plateformes numériques constituant un lien de connexion entre les opérateurs économiques. M. Zahana a indiqué, par ailleurs, que les postes frontaliers terrestres devront connaître, à l'instar des structures portuaires et aéroportuaires nationales, un grand développement, à la faveur des démarches

visant à aplanir les contraintes et améliorer les procédures administratives, notamment en direction des opérateurs économiques et les touristes. Les explications fournies à la délégation ministérielle et liées aux activités du poste frontalier terrestre Mustapha-Benboulaïd font état de 603 déclarations d'exportation depuis le début de l'année courante, avec un volume de 15 329 tonnes de marchandises diverses et une valeur d'exportations de plus de 1,144 milliard de DA. S'agissant du mouvement des passagers, le même bilan relève l'entrée au territoire national, via ce poste frontalier, de 4141 personnes et la sortie de 4336 autres, ainsi que et l'établissement par les services des Douanes algériennes de 2938 laissez-passer. Le ministre des Transports a fait état, lors de l'inspection de l'aéroport Chahid Commandant Farradj à Tindouf, de l'ouverture de deux nouvelles dessertes aériennes

Tindouf-Oran et Tindouf-Alger, avant d'ajouter que son département entend consolider les dessertes aériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Poursuivant sa visite au niveau de la gare routière, relevant de l'entreprise Sogral, M. Zahana a rencontré les représentants du personnel de l'entreprise qui lui ont soulevé certaines préoccupations liées à la tarification des billets, la perturbation en matière d'approvisionnement en carburant «Sirghaz» et les activités de transport urbain clandestin. Le ministre s'est engagé, à ce titre, à prendre en charge ces doléances, avant d'appeler à l'amélioration du service public et du respect de la déontologie de la fonction, à la satisfaction des clients. Mettant à profit cette visite dans la wilaya, il a également inspecté le chantier de la première tranche de la ligne ferroviaire minière (Ouest) reliant Tindouf à Béchar, qui avance à une bonne cadence.

## In Guezzam

### Les travaux d'aménagement d'un hôpital de 60 lits bientôt finalisés

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a annoncé, ce vendredi soir depuis la wilaya d'In Guezzam, que les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In Guezzam seront bientôt finalisés. Lors de la visite d'inspection qui l'avait conduit, à la fin de la deuxième journée, dans les différents établissements de santé de la wilaya d'In Guezzam, M. Saïhi a affirmé que «les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In Guezzam vont bon train, soulignant que cela permettra aux habitants de la wilaya de bénéficier d'une structure sanitaire vitale». «Cette structure sera dotée d'équipements médicaux modernes de haute qualité, et supervisée par des médecins spécialistes, a-t-il ajouté précisant que «les infrastructures sanitaires seront équipées d'ambulances 4x4 adaptées aux régions sahariennes. «L'hôpital de 60 lits d'In Guezzam constitue le deuxième projet au sein de la wilaya, outre l'hôpital de 60 lits de la daïra de Tin Zouatine, qui est actuellement en travaux. Au terme de la visite qui l'a conduit, jeudi et vendredi, dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Ghezzam, le ministre a rappelé que cette visite d'inspection lui a permis ainsi qu'à la délégation l'accompagnant de s'enquérir de près de la situation sanitaire des personnes atteintes de paludisme et de diphtérie en particulier, et de la réalité du secteur sanitaire en général. Dans le même sillage, le ministre a indiqué que l'opération de vaccination allait à bon rythme, ce qui facilitera la lutte contre ces maladies importées et l'approvisionnement des hôpitaux en quantités importantes de médicaments à visée thérapeutique ou destinés à la vaccination. Le ministre avait entamé, ce jeudi, une visite d'inspection en compagnie de cadres du secteur dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Ghezzam où des cas de diphtérie et de paludisme ont été enregistrés dans quelques régions, soulignant que la vaccination était la meilleure solution pour l'amélioration de la situation sanitaire.

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DU EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

■ N.I.F : 4230 2400 00112 64

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En Application des Dispositions des articles 65 et 161, du Décret Présidentiel N° 15 / 247 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementions des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

La Direction des Equipements Publics de La Wilaya de Tamanrasset Informe L'ensemble des Soumissionnaires Ayant Participé au Concours Restreint N° 007 / 2024 Pour Etude et Suivi Pour La Réalisation D'un Tribunal à Tamanrasset, Paru le 15 Avril 2024 Dans les Quotidien (EL-ETHAD) et (L'Echo d'Algérie) et Le BOMOP Que Le Marche a Eté Attribué Provisoirement Conformément au Tableau Ci-Dessous :

BET	PROJET	N.I.F	NOTE OFFRE (Technique + Prestation)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	MONTANT APRES CORECTION EN TTC	MONTANT TOTAL (ETUDE et SUIVI) EN TTC	DELAI
GROUPEMENT (MAHMOUD BOUDJEEMA + CHALGHOUM DJABER)	Etude et Suivi Pour La Réalisation D'un Tribunal à Tamanrasset	184 1104 00250 497	61,50	ETUDE	22 908 996,00 DA	22 908 996,00 DA	04 Mois
				SUIVI	24 585 264,00 DA	24 585 264,00 DA	

Les Soumissionnaires Ayant Participés au Concours Peuvent Prendre Connaissance des Résultats Détaillés de L'évaluation de Leurs Offres Techniques Et Financières Au Plus Tard Trois (03) Jours a Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche et peuvent Introduire Un Recours dans un délai de 10 jours a Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche, Auprès De La Commissions Des Marchés De La Wilaya, Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 15 / 247 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementions des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

## Le tabagisme : Un facteur déterminant du déclin cognitif

Le tabagisme est une habitude néfaste répandue qui continue de poser de graves problèmes de santé à travers le monde. D'après le dernier rapport sur les tendances du tabagisme publié aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 1,25 milliard d'adultes dans le monde consomment du tabac. Ce chiffre alarmant devient encore plus préoccupant lorsqu'on considère les effets dévastateurs du tabac sur la santé. Une étude récente met en lumière une conséquence particulièrement inquiétante : le tabagisme serait un facteur de risque majeur pour le déclin cognitif. Le déclin cognitif se traduit par une diminution progressive des capacités mentales et cognitives d'une personne. Il peut affecter des fonctions essentielles telles que la mémoire, la concentration, le raisonnement, la prise de décision et la capacité d'apprendre de nouvelles informations. Bien que ce phénomène soit souvent associé au vieillissement naturel, il peut également être aggravé par des accidents vasculaires cérébraux ou des maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson. Cependant, il est important de noter que le déclin cognitif peut être influencé par d'autres facteurs de risque, dont le tabagisme. Des chercheurs de

l'University College London en Angleterre ont mené une étude approfondie pour examiner l'impact du tabac sur le déclin cognitif. Leurs conclusions sont préoccupantes : la consommation de tabac accélère considérablement ce processus. Pour arriver à ces résultats, les chercheurs ont analysé les données de 32 033 adultes ayant une bonne santé cognitive au début de l'étude. Ces participants, issus de 14 pays différents et âgés de 50 ans, ont été suivis sur une période de 10 ans. Les données utilisées provenaient de l'étude longitudinale anglaise sur le vieillissement (ELSA) et de l'enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe (SHARE). Ces études ont permis de recueillir des informations détaillées sur le mode de vie des participants et sur le déclin de leur mémoire au fil du temps. Les résultats de l'analyse sont sans appel : le déclin cognitif était significativement plus rapide chez les fumeurs. Les chercheurs ont constaté que «le déclin cognitif était plus rapide pour les modes de vie incluant le tabagisme, tandis que le déclin cognitif était généralement similaire pour tous les modes de vie sans fumeur». En d'autres termes, les fumeurs voyaient leurs scores cognitifs diminuer jusqu'à 85 % de plus sur 10 ans



que ceux qui ne fumaient pas. Ces résultats soulignent l'importance cruciale de ne pas fumer pour maintenir une bonne fonction cognitive. Cependant, il est essentiel de garder à l'esprit que le tabagisme n'est pas le seul facteur à prendre en compte pour préserver sa santé cognitive. Le manque d'activité physique, une mauvaise alimentation, ainsi que la consommation d'alcool, peuvent également contribuer au déclin cognitif.

En conclusion, cette étude met en évidence l'impact dévastateur du tabac sur le cerveau, et souligne l'importance d'adopter un mode de vie sain pour préserver ses capacités mentales à long terme. Le tabagisme, tout comme d'autres habitudes néfastes, doit être évité pour protéger la santé cognitive et prévenir un déclin accéléré des fonctions mentales.

Neïla M.

## Les microplastiques envahissent nos cerveaux et cela inquiète les scientifiques



Après le cœur, les poumons, la moelle osseuse, les testicules ou encore le sperme, ils se répandent maintenant dans notre cerveau. Et c'est un problème. Dans une étude révélée en mai (et encore au stade de prépublication), un groupe de scientifiques a publié les résultats de l'examen de quatre-vingt-onze échantillons de cerveau provenant d'autopsies et a trouvé des microplastiques dans chacun d'entre eux. Le média en ligne Futurism explique que ces échantillons contenaient dix à vingt fois plus de microplastiques que dans ceux collectés dans les reins et les foies des mêmes corps. L'équipe de recherche, dirigée par Matthew Campen, professeur à l'université du Nouveau-Mexique, a été stupéfaite d'apprendre que vingt-quatre des échantillons de cerveau mesurés contenaient en moyenne 0,5% de plastique en poids. La matière grise humaine semble être une décharge privilégiée pour ces minuscules particules. Le cerveau serait donc l'un des tissus les plus pollués par le plastique à ce stade des recherches sur le sujet. «Il y a beaucoup plus de plastique dans nos cerveaux que je ne l'aurais jamais imaginé», a déclaré Matthew Campen au quotidien britannique The Guardian. Cette contamination s'ajoute à une liste grandissante de par-

ties du corps humain où les microplastiques ont été détectés, comme les poumons, le cœur, la moelle osseuse et même les testicules (et par conséquent dans le sperme). Les effets de ces microplastiques sur la santé restent encore mal connus, mais les scientifiques expriment tout de même des préoccupations majeures. Des études précédentes ont déjà établi des liens entre les microplastiques et divers problèmes de santé, tels que des troubles de la fertilité, des systèmes immunitaires affaiblis ou encore une augmentation des cancers chez les jeunes. Les échantillons provenant de personnes décédées atteintes de démence, y compris de la maladie d'Alzheimer, contenaient jusqu'à dix fois plus de plastique en poids, ce qui suggère un possible lien (qui reste toutefois à démontrer). La situation risque d'empirer, car l'augmentation des microplastiques dans les échantillons cérébraux suit la même courbe que celle observée dans l'environnement au fil du temps. Face à ces constats, les experts appellent à une action immédiate contre la pollution plastique. Pour Sedat Gündoğdu, expert en microplastiques à l'université Çukurova (située à Adana, sud de la Turquie), également interrogé par The Guardian, «il est désormais impératif de déclarer une urgence mondiale».

## Fake News autour du virus Mpox Démêler le vrai du faux

À chaque nouvelle alerte sanitaire, un flot de fausses informations voit le jour, alimenté par la peur et l'incertitude. Le virus mpox, anciennement appelé variole du singe, ne fait pas exception à la règle. Depuis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé une alerte mondiale il y a une semaine, les théories complotistes et les rumeurs se propagent sur les réseaux sociaux à une vitesse inquiétante, exacerbant la panique. Examinons cinq fausses idées qui circulent en ligne, que notre directeur médical réfute en s'appuyant sur des données scientifiques solides.

### Le mpox serait lié aux vaccins COVID-19. Faux

Une théorie largement répandue prétend que le virus du mpox serait un composant des vaccins contre la COVID-19, notamment celui d'AstraZeneca. Cette affirmation est totalement infondée. Les chercheurs expliquent que l'adénovirus utilisé dans ces vaccins est totalement différent du virus du mpox et qu'il n'existe aucun lien entre les deux. De plus, la variole simienne est connue depuis bien avant

l'apparition des vaccins COVID, avec des foyers endémiques en Afrique remontant à plusieurs décennies.

### Le mpox serait utilisé pour justifier un nouveau confinement. Faux

Certains croient que la propagation du mpox est manipulée pour imposer de nouvelles mesures de contrôle à la population, comme un confinement. Les experts qualifient cette théorie de pure spéculation complotiste visant à provoquer la peur. Ils rappellent également que la peur est une mauvaise conseillère en période de crise sanitaire. Contrairement au COVID-19, le mpox ne présente pas le même niveau de menace, comme le souligne l'OMS.

### Le mpox se propagerait via les eaux usées. Sans fondement

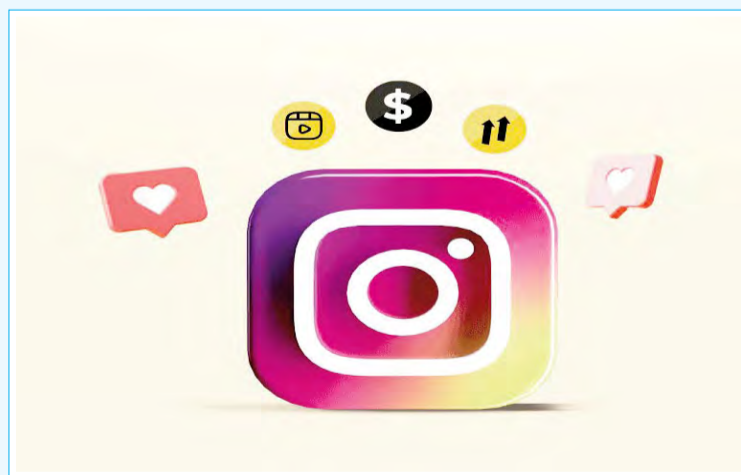
Aux États-Unis, des rumeurs ont émergé affirmant que le mpox aurait été détecté dans les eaux usées de certaines villes, notamment à San Francisco. Cependant, ces affirmations manquent de rigueur scientifique et sont principalement destinées à semer la panique. Les spécialistes confirment que ces allégations s'appuient sur des vidéos anciennes et ne reflètent pas les données récentes.

### Le mpox aurait été fabriqué en laboratoire. Faux et lassant

Une autre théorie complotiste affirme que le mpox aurait été créé en laboratoire et délibérément propagé. Cette idée, qui refait surface à chaque nouvelle épidémie, n'a aucun fondement scientifique. Selon l'OMS, ces théories ne font qu'alimenter la méfiance envers les autorités sanitaires et les gouvernements, sans apporter aucune preuve. Le mpox, comme de nombreux autres virus, a des réservoirs naturels, et la nouveauté réside uniquement dans l'expansion de ces foyers. Ces fausses informations ne font que compliquer la gestion de la crise sanitaire en semant le doute et la confusion. Il est essentiel de s'informer auprès de sources fiables et de se méfier des rumeurs non vérifiées qui circulent sur les réseaux sociaux. Les faits et la science restent nos meilleurs alliés pour comprendre et combattre le virus mpox.

N. M.

## Instagram s'inspire de Myspace



Comme en 2008, il est désormais possible d'ajouter des chansons à votre profil. Cette fonctionnalité est promue par des artistes populaires. Instagram, toujours à la recherche de nouvelles fonctionnalités pour séduire ses utilisateurs, surprend en copiant une des fonctionnalités phares de MySpace, un réseau social qui a connu son apogée bien avant Instagram. Cette nouvelle fonctionnalité, annoncée par Instagram, permet désormais d'associer une chanson à son profil. Pour ce faire, il suffit d'aller dans «éditer le profil» et de cliquer sur «ajouter de la musique à votre profil». Vous pouvez ensuite choisir une chanson ou effectuer une recherche dans la section «Pour vous». Vous sélectionnez les 30 secondes de la chanson que vous souhaitez mettre en avant, et le tour est joué. Rassurez-vous, la musique ne se lancera pas

automatiquement dès l'ouverture de votre profil, il faut cliquer sur le bouton «lecture» pour l'écouter. Instagram a fait appel à la chanteuse Sabrina Carpenter pour promouvoir cette nouvelle option. Ses fans peuvent désormais écouter un extrait de sa nouvelle chanson «Taste» en exclusivité sur son profil. Plus tôt cette année, Meta, la société mère d'Instagram, avait également collaboré avec Taylor Swift. La chanteuse avait créé un compte «Threads» à l'occasion de la sortie de son nouvel album, «The Tortured Poet Society». Les premières personnes à partager son post recevaient un badge personnalisé sur leur profil. Cette nouvelle fonctionnalité marie donc des influences nostalgiques du passé du web avec les tendances actuelles de la musique pop, créant un cocktail séduisant pour les utilisateurs d'Instagram.



## Cause palestinienne

# Percée diplomatique et élan de solidarité inédit depuis le 7 octobre 2023

La cause palestinienne a connu, en dépit de l'agression sioniste qui se poursuit contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, une percée diplomatique et un élan de solidarité inédit à l'échelle internationale, faisant avancer le combat des Palestiniens vers l'indépendance et acculant comme jamais l'entité sioniste.

Aux Nations unies, où l'essentiel des «batailles diplomatiques» entre la Palestine et l'entité sioniste a eu lieu, la cause palestinienne, grâce à l'appui de pays amis et frères, a pu arracher des victoires historiques. Parmi ces victoires qui feront date, l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU) le 10 mai dernier, lors d'une session extraordinaire sur la situation à Ghaza, convoquée par l'Algérie au nom du groupe arabe, à une écrasante majorité (143 voix pour) d'une résolution exhortant le Conseil de sécurité à examiner «favorablement» sa demande de faire adhérer l'Etat de Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière, conformément à l'article 4 de la Charte de l'ONU concernant l'adhésion et l'avis consultatif émis par la Cour internationale de justice (CIJ). A la faveur de cette résolution, l'Etat de Palestine a également le droit d'assister aux travaux et sessions de l'Assemblée générale de l'ONU à compter de sa 79e session, ouverte septembre dernier. Dans le même registre, le peuple palestinien a vu très récemment (18 septembre) l'AGNU adopter également un projet de résolution soumis par l'Etat de Palestine, appelant l'entité sioniste à mettre fin à sa «présence illégale dans le territoire palestinien occupé dans les 12 mois». Le texte, qui fait suite à l'avis de la Cour internationale de justice de juillet dernier sur l'occupation sioniste, a été adopté par 124 voix

pour, 14 voix contre et 43 abstentions. En outre, les Palestiniens ont vu le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) adopter le 5 avril une résolution appelant à l'arrêt de toute vente d'armes à l'entité sioniste. Présenté par le Pakistan et voté par 28 des 47 membres du Conseil, ce document, en sus de l'interdiction de la vente, le transfert et la livraison d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires à l'entité sioniste, appelle cette dernière à «mettre fin à son occupation» du territoire palestinien, spolié depuis 1967, y compris El Qods-Est. Toujours dans le volet diplomatique, le peuple palestinien a assisté, durant cette période, à l'élargissement de la liste des pays reconnaissant son Etat, dont l'Irlande, l'Espagne, la Norvège, la Slovaquie, la Jamaïque, la Barbade et Trinité-et-Tobago. Avec la reconnaissance de ces Etats, ce sont désormais 147 Etats des 193 membres des Nations unies qui reconnaissent la Palestine. De même, la Palestine a assisté, pendant ce temps, à la multiplication des appels de la part de plusieurs Etats à l'application de la solution à deux Etats. Cette revendication a été réclamée également à maintes reprises par le SG de l'ONU, Antonio Guterres, qui a affirmé que cette option reste la seule à même de mettre fin à la guerre au Moyen-Orient. Pour ce qui est de l'élan de solidarité internationale avec le peuple palestinien, ce dernier s'est exprimé sous plusieurs formes et



à plusieurs niveaux. Parallèlement à ce mouvement étudiant, la solidarité avec le peuple palestinien a été exprimée aussi par des centaines d'associations, d'écrivains, de juristes, d'artistes, de musiciens et de sportifs. Aux Etats-Unis, dont

le gouvernement est considéré comme étant le principal appui de l'entité sioniste, de nombreuses missives ont été envoyées à l'administration américaine, l'appelant à annuler les contrats d'armements signés avec l'occupant sioniste.

### Agression sioniste

## «Ce qui se passe en Palestine dépasse le génocide», selon la rapporteuse de l'ONU

La rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, Francesca Albanese, a affirmé que ce qui se passe en Palestine est «indescriptible et dépasse le génocide», alors que l'agression sioniste sauvage contre la bande de Ghaza bouclera ce lundi sa première année. Dans une interview à la chaîne de télévision Falastin, Albanese a souligné la nécessité pour les membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) d'assumer leurs responsabilités envers les Palestiniens et d'arrêter le génocide commis à leur encontre», avertissant du risque d'aggravation de la situation «si toutes les parties n'assument pas leur responsabilité face à ce qui se passe dans les territoires palestiniens». En outre, elle a souligné l'importance de «forcer les pays à respecter le droit international et à appliquer ses décisions, et à mettre fin au génocide contre tout peuple dans le monde», déplorant le fait que la communauté internationale «a échoué à l'appliquer, et que les pays occidentaux ignorent les crimes commis par l'entité sioniste» contre les Palestiniens. La responsable palestinienne a également souligné que «la question palestinienne est de nouveau au premier plan de la scène internationale», avant d'ajouter: «Nous assistons à une nette augmentation des voix en faveur des droits Palestiniens». Dans le même contexte, Albanese a affirmé que les prisonniers palestiniens sont soumis à des violations systématiques et à des conditions de détention difficiles indescriptibles, «ce qui nécessite une réaction sérieuse de la part de la communauté internationale.

### Le bilan de l'agression sioniste à Ghaza s'alourdit à 41 825 martyrs et 96 910 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 41 825 martyrs et 96 910 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué, ce samedi, les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 23 martyrs et 66 blessés. Un précédent bilan a fait état de 41 802 mar-

tyrs et 96 844 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

### Une rapporteuse de l'ONU appelle les universités à «revoir les politiques répressives» visant les manifestations pro-palestiniennes

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la liberté de réunion et d'association, Gina Romero, a déclaré que les universités «doivent réviser les politiques répressives» visant le mouvement de solidarité pro-palestinien sur leurs campus, et averti que «la répression brutale du mouvement de protestation universitaire constitue une menace profonde pour les institutions démocratiques». «Après avoir examiné des allégations persistantes et discuté avec environ 150 personnes de 30 pays, y compris des étudiants et des membres du corps enseignant, je peux conclure que la situation entourant les manifestations et la solidarité internationale avec le peuple palestinien et les victimes dans les milieux universitaires, associée à des réponses institutionnelles inadéquates, révèle un environnement hostile généralisé à l'exercice des droits à la liberté de réunion pacifique et d'association», a déclaré vendredi Mme Romero. La rapporteuse de l'ONU a averti que «la répression brutale du mouvement de protestation universitaire constitue une menace profonde pour les systèmes et les institutions démocratiques». En outre, «cela risque d'aliéner toute une génération, de nuire à sa participation et à la perception de son rôle dans les processus démocratiques, en plus de faillir à sa responsabilité de prévenir les crimes atroces et de contribuer à la paix». Les mouvements de solidarité internationale en faveur du peuple palestinien,

notamment de son droit à l'autodétermination, se sont multipliés depuis le début de l'agression sioniste génocidaire, il y a près d'un an. Des manifestations de masse et des protestations, ainsi que des occupations des campements et d'autres types de rassemblements pacifiques ont eu lieu partout dans le monde, de nombreuses protestations étant menées par des étudiants universitaires. Les étudiants étant de retour des vacances de fin d'année, les rassemblements pacifiques ont repris sur les campus du monde entier, «rejoignant le mouvement mondial croissant pour la sauvegarde des droits et de la vie des Palestiniens». Mme Romero a dans ce contexte, émis six recommandations à l'intention des institutions universitaires, les exhortant à «reconnaître et à respecter l'importance de l'engagement significatif et libre des jeunes, ainsi que leurs précieuses contributions aux droits de l'homme, à la dignité, à la paix et à la justice, notamment par l'exercice de leurs libertés publiques». Les universités doivent également «faciliter et protéger activement les rassemblements pacifiques, notamment en privilégiant la négociation et la médiation lorsque cela est nécessaire, et s'abstenir de faire appel aux forces de l'ordre pour disperser des manifestations pacifiques», a-t-elle poursuivi.

### 741 martyrs palestiniens en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que le nombre de martyrs tombés sous les balles des forces sionistes en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, s'est alourdi à 741, depuis le 7 octobre 2023. Le ministère de la Santé a déclaré, vendredi soir, dans un communiqué, que parmi les martyrs se trouvaient 163 enfants, en plus de 6250 blessés au cours de la même période. Alors que l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier a fait 41 825 martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, et près de 100 000 blessés, les équipes de secours ont encore de grandes difficultés à atteindre les milliers de victimes qui se trouvent encore sous les décombres.

### Liban

## La Finul maintient ses positions malgré une demande de l'armée sioniste de déplacer certaines d'entre elles

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a annoncé, ce samedi, «maintenir ses positions», malgré une demande de l'armée sioniste de «déplacer certaines» d'entre elles. Dans un communiqué publié par l'Agence nationale de l'information (ANI), la Finul indique que l'armée sioniste lui a demandé le 30 septembre «le retrait des Casques bleus de certaines de leurs positions», l'informant «de son intention de mener des incursions terrestres limitées au Liban». «Les soldats de la paix maintiennent cependant leur présence sur l'ensemble des sites», a-t-elle ajouté. «Nous avons des plans prêts à être activés en cas d'absolue nécessité», a encore dit la Finul dans son communiqué. Par ailleurs, la Finul a appelé à l'application de la résolution du Conseil de sécurité 1701, «seule solution viable pour ramener la stabilité dans la région». Cette résolution avait acté la fin de l'agression sioniste contre le Liban en 2006, rappelle-t-on.

### Un syndicat appelle l'OMS à intervenir pour mettre fin au massacre sioniste contre le système de santé

Le Syndicat des médecins libanais a appelé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à œuvrer pour mettre fin au massacre sioniste contre le système médical libanais. Vendredi, l'administration de l'hôpital Salah-Ghandour, dans la ville de Bint Jbeil, a déclaré dans un communiqué que

l'établissement avait été «soumis à des bombardements (sionistes) barbares après avoir reçu un avertissement de l'ennemi de l'évacuer», ce qui a mis l'hôpital hors service. Le communiqué explique que «le bombardement a entraîné la blessure de 9 membres du personnel médical et infirmier». Commentant les faits, le syndicat a envoyé, à travers un communiqué, un appel «urgent» à l'OMS et aux Nations unies pour qu'ils «empêchent l'entité sioniste d'entraver le travail des équipes d'urgence à l'hôpital Salah-Ghandour de la ville de Bint Jbeil, dans le sud du pays». Le syndicat a qualifié les mesures sionistes de «massacre contre le personnel médical libanais et les équipes d'ambulances». L'organisation syndicale a qualifié «le crime prolongé contre le personnel médical et les équipes d'urgence de mépris des chartes des Nations unies et des droits de l'homme, en particulier dans leur partie relative au droit aux soins médicaux et à l'hospitalisation pour tout être humain». Le syndicat a regretté «la fermeture de trois hôpitaux en raison de pratiques (sionistes) agressives». Vendredi, l'agence de presse libanaise a rapporté que les hôpitaux Marjayoun, Mays al-Jabal et Salah-Ghandour étaient hors service, suite aux menaces de l'armée sioniste de les prendre pour cibles. Jeudi, le ministre libanais de la Santé, Firas Al-Abyad, a révélé que depuis le 23 septembre, les frappes aériennes sionistes ont fait 97 martyrs parmi les personnels médicaux et causé des dégâts à plus de 10 hôpitaux, appelant la communauté internationale à «intervenir pour mettre fin à ces violations».

### L'Iran soutient les efforts pour un cessez-le-feu au Liban et à Ghaza

Téhéran soutient les efforts pour un cessez-le-feu au Liban et dans la bande de Ghaza, soumis à des agressions sionistes, a indiqué, vendredi depuis Beyrouth, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Aragchi. La visite du ministre au Liban est la première d'un responsable iranien depuis la mort en martyr le 27 septembre du chef du mouvement de résistance libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, dans un raid des forces sionistes. «Nous soutenons les efforts pour un cessez-le-feu, à condition que, premièrement, les droits du peuple libanais soient respectés, et qu'il soit accepté par la résistance», a dit aux journalistes Abbas Aragchi. «Deuxièmement, il doit intervenir simultanément avec un cessez-le-feu à Ghaza», a-t-il insisté. Le ministre a précisé lors d'une conférence de presse avoir évoqué la question du cessez-le-feu avec les autorités libanaises, ajoutant : «Nous sommes en contact avec d'autres pays pour instaurer un cessez-le-feu.» Le ministre iranien, reçu par le Premier ministre Najib Mikati et par le président du Parlement Nabih Berri, a assuré que Téhéran se tenait «fermement aux côtés de ses amis libanais». «La République islamique d'Iran a toujours soutenu le Liban, elle a été et reste un soutien des Libanais», a-t-il dit.

## Industrie cinématographique

# Mouloudji met en valeur les réalisations dans le domaine

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a mis en exergue, vendredi soir à Oran, les réalisations de l'Etat dans le domaine de l'industrie cinématographique et des autres arts.

La ministre a déclaré dans son discours, à l'occasion de l'ouverture de la 12e édition du Festival international d'Oran du film arabe qu'«au cours des deux dernières années, l'Algérie, outre de nombreux grands projets culturels, a inauguré la première ville cinématographique dans le Sud du pays et a lancé des projets pour la réalisation d'autres dans d'autres régions, en plus du lancement du projet du Centre national des archives cinématographiques et de leurs numérisation, ainsi que le premier Institut national supérieur du cinéma, portant le nom de Mohamed Lakhdar Hamina et le premier lycée d'art en Afrique, qui comprend des spécialités artistiques, notamment le cinéma et l'audiovisuel». La première responsable du secteur de la culture a également rappelé dans son discours la promulgation d'un décret présidentiel portant sur le statut de l'artiste et une loi sur les industries cinématographiques, en plus du lancement de nouveaux films, désormais éligibles pour concourir dans les grands festivals internationaux, ainsi que les prix déjà remportés. Elle a souligné que «cela n'aurait pas été possible sans la sollicitude exceptionnelle des plus hautes autorités du pays, notamment du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», qui a «une vision culturelle des plus pertinentes et une passion pour le cinéma et les arts créatifs, qu'il considère comme les forces douces qui consolident l'identité et préservent la mémoire». Devant un parterre de cinéastes arabes et passionnés du septième art, Mme Mouloudji a déclaré que «le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Festival international d'Oran du cinéma arabe, qui s'inscrit comme une haute tradition cinématographique sur la carte des festivals, étant le plus grand événement consacré au cinéma arabe et à ses enjeux, confirme la position ferme des dirigeants et du peuple algériens à l'égard de la cause palestinienne». Le soutien de cette cause juste, se traduit par la réservation d'un espace important au cinéma palestinien à cette 12e édition du Festival, à travers la projection d'une série de films intitulés *Distance zéro*, a-t-elle ajouté. De son côté, le commissaire du Festival international d'Oran du film arabe, Abdelkader Djeriou, a affirmé que cette manifestation est «le miroir de la liberté, la voix de la

résistance et une victoire de l'être humain libre», affirmant que «l'Algérie restera une destination pour les révolutionnaires». Il a souligné «la solidarité inconditionnelle de l'ensemble du personnel du festival avec nos frères de la Palestine et du Liban contre l'agression sioniste». La soirée d'ouverture du festival comprenait une présentation au public des présidents et des membres du jury des compétitions officielles de longs et courts métrages fiction et documentaires, ainsi que le jury de la critique, en plus de spectacles de chant des artistes Fella Abbassa et Houari Benchennet.

### Quatre grands noms du septième art honorés

Quatre grands noms du septième art ont été honorés, vendredi soir dans la capitale de l'Ouest du pays, lors de la cérémonie d'ouverture de la 12e édition du Festival international d'Oran du film arabe. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, accompagnée du commissaire du festival, Abdelkader Djeriou, et du wali d'Oran, Saïd Sayoud, a présidé la cérémonie d'hommage au grand réalisateur algérien Mohamed Lakhdar Hamina, la star égyptienne Mahmoud Hemida, le réalisateur international Costa-Gavras et son épouse Michelle Ray-Gavras. Dans son allocution retransmise par vidéo, le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina a souligné que son «engagement pour le cinéma est avant tout un engagement pour l'Algérie, à travers la culture et l'histoire, qui a toujours été pour moi une source d'inspiration, ainsi que pour le cinéma arabe et africain, véritable miroir de la société». Le lauréat de la Palme d'Or pour son célèbre film *Chroniques des années de braise* (1975) a ajouté que «chaque film ou projet est une tentative de porter la voix la plus forte à la région et de mettre en lumière la richesse de nos histoires, nos rêves et notre réalité», exprimant sa joie quant à cet hommage, espérant que ce festival continuera à «inspirer et rassembler les cinéastes et demeurer un espace d'échange et de découverte pour les générations futures». De son côté, l'acteur égyptien Mahmoud Hemida a exprimé sa joie pour cet hommage et



«du retour du Festival international d'Oran du film arabe, après une absence de six ans, vu son importance pour le cinéma arabe», saluant dans le même contexte les efforts déployés par le secteur de la culture, notamment concernant de tels événements. Quant au réalisateur Costa-Gavras, il a salué dans son allocution, à l'occasion de cette cérémonie d'hommage, les efforts de l'Etat pour relancer le cinéma algérien, espérant que «la 12e édition du Festival international d'Oran du film arabe constituera un nouveau départ pour ce cinéma». La productrice Michelle Ray-Gavras, épouse de Costa-Gavras, a également été honorée, lors de l'ouverture du Festival, où elle a salué ce geste.

Mohamed R. / Ag.

### Musique chaâbie Des interprètes amateurs animent un concert à Alger

Accueilli à la salle Ibn Khaldoun, le concert a vu la participation des lauréats de ce concours, organisé par l'établissement Arts et Culture du 18 avril au 25 mai derniers, en hommage au doyen du genre, El Hadj M'Hamed El Anka. Accompagnés par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, fils d'El Hadj M'hamed El Anka, précurseur de la chanson chaâbie, les jeunes talents se sont succédés, tour à tour, sur scène en rendant des pièces faisant revivre des textes écrits et chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de Cheikh El Anka et El Hachemi Guerouabi. Première à monter sur scène, Nour El Houda Keddar, a gratifié le public de *Korsane ighennem*, chef-d'œuvre chaâbi repris par de grands interprètes du genre à l'image d'El Hachemi Guerouabi. Enchaînant dans le style *Hachemaoui*, le jeune Nabil Achou, a rendu deux titres célèbres d'El Guerouabi *Neid'lkoum m'a jrali* et *Ya khalek el ahyaa*, dans une prestation «singulière», très applaudie par le public. Allili Allout, Saïdani Malek, Abdelghani Azzouz, Ziad Boulahlib et Amir Dilmi ont, pour leur part, interprété des pièces du genre rendues dans des styles différents en hommage à des interprètes et paroliers du genre. A l'issue du concert, des prix honorifiques ont été remis aux lauréats du concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie participants à cette soirée, en présence de figures marquantes de la musique algérienne. Le concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie vise à découvrir de nouveaux talents dans ce genre musical populaire et œuvrer à sa préservation.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

SERVICE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU

## MISE EN DEMEURE N° 02

Vu le marché N° 096/2022 daté le 24/03/2020, visée par le Contrôleur Financier en date 18/10/2021 sous le N° 1708 ayant pour objet lot N° 08: Réalisation et équipement d'un forage d'une profondeur de 300 ml pour la commune de Ain Naga, dans le cadre de l'opération : Réalisation, réhabilitation, Electrification et Équipement de forages d'alimentation en eau potable à travers la wilaya, conclu avec l'entreprise des grands travaux publics et hydraulique ABASSI Ayoub, sis Rue Chala Ahmed n° 18, cité Est à la commune d'Ouled Djellal wilaya d'Ouled Djellal.

Vu la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux en date du 18/10/2021 Sous. N° 047/2021, relatif à l'objet du marché cité ci-dessus.

Vu le délai d'exécution contractuel de sept (07) mois accordé pour la réalisation des travaux.

Vu la mise en demeure N°01 publiée le 05/03/2024 dans le journal Akhbar Elwatane (Publication N° 1224).

Vu le non renforcement du chantier par les moyens nécessaires pour l'achèvement des travaux. Conformément à la réglementation en vigueur régissant les marchés publics.

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, en qualité de Service Contractant, met en demeure N°02 à l'entreprise ETP ABASSI Ayoub, sis Rue Chala Ahmed N° 18, cité Est à la commune d'Ouled Djellal wilaya d'Ouled Djellal, titulaire du marché N° 096/2022 daté le 24/03/2020, visée par le Contrôleur Financier en date 18/10/2021 sous le N° 1708 ayant pour objet lot N° 08: Réalisation et équipement d'un forage d'une profondeur de 300 ml pour la commune de Ain Naga, dans le cadre de l'opération : Réalisation, réhabilitation, Electrification et Equipement de forages d'alimentation en eau potable à travers la wilaya, d'honorer ses obligations contractuelles et obtempérer aux demandes du Service Contractant à effet de doter immédiatement le chantier en moyen humains et matériels indispensables à la réalisation du projet, résorber le retard enregistré.

Un délai de huit (08) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et accordé à l'entreprise ETP ABASSI Ayoub pour satisfaire cette doléance, faute de quoi, le Service Contractant procédera à l'application des dispositions réglementaires en vigueur des marchés publics notamment l'article 149 et 150 du Décret présidentiel N°147/15 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algérie : 06 10 2024

Anep : 2416 031 028

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

Etablissement Public de Sante  
de Proximité d'Azeffoun

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité d'Azeffoun organise des concours sur titres pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Nombre de postes	Conditions de recrutement	Lieu de dépôt du dossier
Médecin généraliste de santé publique	04	Etre titulaire du diplôme de doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Etablissement public de santé de proximité d'Azeffoun Sous direction des ressources humaines

### Dossier à Fournir :

- Une demande manuscrite de participation.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte identité nationale
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou titre reconnu équivalent
- Un relevé de note de la dernière année du cursus universitaire et tout document justifiant une formation de niveau supérieur, d'étude ou travaux réalisés.
- Attestation ou certificat de travail éventuellement
- Une attestation justifiant la position du candidat vis à vis des obligations du service national ;
- Deux photos d'identité
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.

**NB :** Date limite de dépôts des dossiers est de 15 jours ouvrable à partir de la date de publication du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 06 10 2024

Anep : 2416 031 069



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

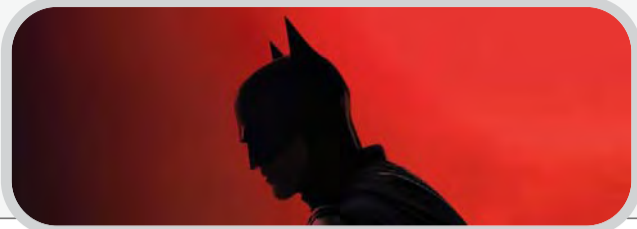
**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



**20h10 : The Batman**

A ses débuts, Batman est confronté aux énigmes d'un terroriste qui multiplie les attentats. Mais pourquoi ces sinistres devinettes lui sont-elles adressées ? Et à quel lourd secret font-elles allusion ?...



**20h10 : Tout s'est bien passé**



André, octogénaire épiscopien resté hémiparalysé à la suite d'un AVC, demande à sa fille préférée ce qui en France est interdit : l'aider à mourir...

**20h07 : Cargos, dans les soutes de la mondialisation**



Incarnation d'une industrie globalisée, les cargos porte-conteneurs passent d'un continent à l'autre, délivrant 90% des marchandises consommées. Rouages fondamentaux du commerce mondial, ces navires sont les maillons d'une chaîne d'approvisionnement indispensable à nos modes...

**20h22 : Mongeville**



Un cadavre est retrouvé défenestré au pied d'un immeuble en construction, dans le futur éco-quartier de la « Vallée verte ». La victime est le célèbre architecte Pierre Lancien, concepteur du projet...

**20h10 : Chicago Fire**



Lors d'une intervention sur un feu dans une bijouterie, Severide et Kidd découvrent que l'incendie était d'origine criminelle. Tous deux décident d'enquêter. De leur côté, Cruz et Chloe se lancent dans des démarches pour adopter Javi...

**2**

**20h05 : Brokenwood**



Andrea, une auxiliaire vétérinaire, est retrouvée morte au pied d'un arbre, des rênes de cheval noués autour du cou. L'agonie de la victime a dû être horrible. Or il se trouve qu'au cours de la même soirée, la clinique vétérinaire où elle travaillait a été cambriolée...

**3**

**20h00 : Rob Roy**



Au début du XVIIIe siècle, en Écosse. Un homme d'honneur se réfugie dans les Highlands pour mieux préparer sa revanche contre le noble sadique qui l'a grugé et déshonoré son épouse...

**arte**

**C8**

**20h15 : New York Unité Spéciale**



Stabler et Benson enquêtent sur un double homicide. Crime crapuleux ou passionnel ? Une affaire complexe...

**TMC**

**CSTAR**

**22h05 : 100 jours avec les gendarmes de Bretagne**



En Bretagne, 3300 gendarmes sont mobilisés au quotidien sur tous les fronts. Parmi eux se trouve le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, une unité spécialisée dans les interventions de nuit. Avec 300 crimes et délits par jour, les forces de l'ordre ont fort à faire face à la délinquance...

**RMC STORY**

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

EN

# Petkovic, coach obstiné ou visionnaire ?

Les entraîneurs à fort caractère ont cela en commun, ils ont du mal à accepter les avis et les propositions des autres, quitte à mourir avec leurs idées. Si on veut leur imposer un joueur, il est peu probable qu'ils cèdent à la pression.

**A**u contraire, ledit joueur risque d'être définitivement rayé de la liste ou bien mis dans une situation tellement compliquée pour montrer que le coach a toujours raison, tantôt par conviction, tantôt par égo. Est-ce que Vladimir Petkovic appartient à cette catégorie d'entraîneurs obstinés qui n'écourent que leur voix intérieure ? C'est fort possible, en tout cas il n'est pas là pour faire plaisir à l'opinion sportive ou aux journalistes qui réclament à cor et à cri la sélection de Farès Chaïbi et de Youcef Belaïli. Le technicien suisse ne va pas jusqu'à l'affrontement avec la presse, mais chaque fois il use d'expédients pour justifier leur absence aux rassemblements des Verts. D'ailleurs, il a déjà fait une concession en rappelant en sélection Riyad Mahrez, alors que l'ancien Mancunien ne faisait pas vraiment partie de ses plans, surtout que le capitaine des Verts a refusé de rejoindre l'équipe nationale lors de sa nomination. Il faut dire dans ce registre que Petkovic, même s'il tient à ses principes, il a toutefois des comptes à rendre à ses employeurs. Ces derniers peuvent lui suggérer quelques conseils qu'il ne peut pas ignorer. Pour le reste, il a carte blanche. Tant que les résultats suivent, le sélectionneur ne craint rien, il est en position de force. C'est le cas actuellement, surtout que Petkovic est

en train de former un groupe qui semble tenir la route. Il est sur la bonne voie, du coup personne en ce moment ne peut contester ses choix. Il est en droit d'appeler qui il veut et de refuser qui il veut. Il est absolument dans son rôle. Il est primordial de le laisser travailler sereinement sans lui mettre trop de pression, car l'équipe nationale a besoin actuellement de tranquillité pour se reconstruire durablement, peu importe sa composition, du moment que c'est le choix du sélectionneur. D'ailleurs, il l'a répété ce jeudi, il a besoin de joueurs qui adhèrent à sa politique et entrent surtout dans ses plans de jeu. «Avec mon staff, nous observons beaucoup de détails que d'autres ne voient pas. Nous évaluons les joueurs sur leurs capacités de nous faire gagner des matchs. Avec les nouveaux joueurs qui arrivent, on aura déjà testé 39 joueurs», a-t-il confié. C'est probablement la déclaration la plus sincère du coach tenue lors de sa conférence de presse animée jeudi. Il semble satisfait de son groupe et visiblement il mise sur la stabilité pour réussir dans cette étape. Maintenant, le parcours est long, le groupe est appelé indéniablement à évoluer avec le temps et comme on dit, la vérité d'aujourd'hui n'est pas forcément celle du lendemain.

Ali Nezlouï



Ligue 1 Mobilis (3e journée)

## Choc CSC-MCA, le PAC en quête de confirmation

La suite des rencontres de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue dimanche, sera marquée par le choc entre le CS Constantine et le champion sortant le MC Alger, alors que le Paradou AC recevra la JS Kabylie avec l'intention de confirmer son bon début de saison. Auteur d'une victoire hors de ses bases, à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), le MC Alger (4 pts) se rendra dans l'Est du pays pour défier le CS Constantine (2 pts), avec l'objectif d'enchaîner un autre bon résultat à l'extérieur. Le Doyen, contraint de se passer encore une fois des services de son milieu de terrain Benkhamassa, blessé, sera certainement mis à rude épreuve par le CSC, qui va chercher à signer son premier succès de la saison, après avoir aligné deux nuls de rang. Le CSC retrouvera pour l'occasion son stade fétiche de Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, mais à huis clos, après avoir été contraint de recevoir en dehors de la wilaya, suite à la sanction infligée

au club à la fin de la saison dernière. La JSK (3 pts), battue pour la première fois dans son nouveau stade de Hocine-Aït Ahmed face au MCA, abordera le match en déplacement face PAC (4 pts) avec l'intention de relever la tête et éviter un second faux-pas. Le Paradou AC, qui a démarré du bon pied le nouvel exercice, compte de son côté confirmer face aux Canaris, qui seront soutenus par un large public au stade du 20-Août d'Alger. Vainqueur à domicile dans le derby de l'Ouest face au MC Oran (2-1), et auteur d'un nul en déplacement face au CSC (0-0), le nouveau promu l'ES Mostaganem espère préserver la dynamique, à l'occasion du déplacement à Khenchela pour affronter l'USMK (2 pts). Dirigés sur le banc par le Tunisien Hatem Missaoui, les Khenchelis, qui bénéficient de la faveur des pronostics, auront à cœur de se racheter, après le nul vierge concédé mercredi à la maison face au CR Belouizdad. L'USMK est appelée à sortir

le grand jeu face à une équipe de l'Espérance qui en train de pratiquer du beau jeu, et qui aspire à réussir son retour parmi l'élite, après avoir végété 25 longues années dans les divisions inférieures. L'US Biskra (3 pts), qui reste sur une défaite à Alger face à l'USMA (2-1), aura une belle occasion de renouer avec la victoire, en recevant le vice-champion d'Algérie le CRB (2 pts), en proie au doute. Le Chabab, qui enchaîne avec un autre déplacement après celui de Khenchela, devra impérativement réagir dans la capitale des Ziban, d'autant que l'entraîneur français Corentin Martins est de plus en plus contesté. Enfin, l'USM Alger (4 pts) partira largement favorite à domicile face à la lanterne rouge le MC El Bayadh, qui peine à amorcer son départ en concédant deux revers en autant de matchs. Cette 3e journée a débuté vendredi avec trois matchs : Olympique Akbou-JS Saoura (2-1), ES Sétif-NC Magra (0-0), et MC Oran-ASO Chlef (0-0).

FAF

## Clôture des 10e et 11e module de la licence CAF-PRO à Alger

La 5e et dernière journée de la formation pour l'obtention de la licence CAF Pro, tenue jeudi 3 octobre à Alger, a été consacrée exclusivement au volet physique Paolo Rongoni, membre du staff technique de l'équipe nationale, était présent lors de cette journée, où il a apporté son expertise dans le domaine de la préparation physique et mis en exergue les dernières avancées scientifiques et pratiques sur l'optimisation de la préparation physique. L'instructeur FIFA, Benlahcene Malouche, a également pris la parole pour remercier les entraîneurs pour leur assiduité et leur sérieux tout au long de cette semaine de formation. Les cours sur la préparation physique se sont poursuivis durant l'après-midi sur le terrain d'entraînement de la Protection civile de Dar El Beïda. À la fin de la journée, les stagiaires ont reçu leurs attestations de participation. Il reste encore un dernier module à assurer en décembre prochain, à l'issue duquel les 26 candidats obtiendront officiellement leur licence CAF-PRO, conclut la FAF. Vingt-six entraîneurs algériens, dont deux anciens sélectionneurs nationaux Rabah Saâdane et Abdelhak Benchikha, prennent part à cette formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro.

MC Oran

## L'entraîneur Eric Sékou Chelle succède à Youcef Bouzidi

L'entraîneur franco-malien, Eric Sékou Chelle, devrait succéder à Youcef Bouzidi aux commandes techniques du MC Oran, a-t-on appris, ce samedi, auprès de cette formation de Ligue 1 de football. La décision de mettre fin aux fonctions de Bouzidi devrait être prise dans les prochaines heures, après le semi-échec des Hamraoua à domicile, vendredi soir, face à l'ASO Chlef (0-0), le deuxième de rang ayant incité la direction du club à convoquer Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, à une «réunion d'urgence», selon un communiqué publié tard dans la soirée

sur la page Facebook officielle du club. L'ordre du jour de cette réunion avec l'entraîneur a trait au «départ raté» de l'équipe en championnat, lit-on, ajoutant que des «décisions importantes seront prises». Après avoir lancé leur saison par une victoire à domicile contre la JS Saoura (2-0), les gars d'El Bahia se sont contentés d'un seul point lors des deux précédentes journées, suite à leur défaite sur le terrain de l'ES Mostaganem (2-1) et leur nul à domicile contre l'ASO Chlef. Deux contre-performances qui ont mis Bouzidi sous pression et provoqué l'ire des supporters,

parmi eux des milliers présents dans le stade et qui ont réclamé carrément son départ. De son côté, le coach a déclaré, au cours du point de presse qu'il a animé à l'issue de la partie, qu'il «n'y avait pas le feu à la maison», estimant que le parcours de son équipe après trois journées de championnat «n'est pas catastrophique comme certains tentent de le faire croire». Il s'est dit, au passage, prêt à toutes les éventualités, faisant allusion à une possible décision de la direction du MCO portant sur son éviction de son poste.

ASO Chlef

## Trois joueurs étrangers convoqués pour les éliminatoires de la CAN

Les trois joueurs étrangers de l'ASO Chlef, le Togolais Agbagnou, le Botswanais Edwin et le Nigérien Moussa Mohamadou sont concernés par les matchs des sélections de leurs pays respectifs au titre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), qui auront lieu entre le 10 et le 15 octobre. A cet effet, la formation chélifienne sera dans

l'obligation de se passer des services des trois joueurs en question lors de sa prochaine rencontre face à l'USM Khenchela, le 12 octobre, dans le cadre de la 4e journée du championnat, ainsi que celle de la journée suivante sur le terrain de l'O Akbou, programmée pour le 18 du même mois. L'attaquant Agbagnou, deuxième meilleur buteur du championnat algérien, la saison

passée, affrontera avec l'équipe nationale de son pays, la sélection algérienne, d'abord jeudi prochain à Annaba, puis le 13 octobre à Lomé, alors qu'Edwin et le Niger donneront la réplique au Cap-Vert (10 et 15 octobre). Moussa Mohamadou, lui, croquera le fer sous le maillot du Niger avec l'Angola (11 et 15 octobre), détaille-t-on. L'ASO Chlef reste sur un nul (0-0) sur le terrain du MC Oran,

lors du match joué vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Les protégés de l'entraîneur Samir Zaoui ont récolté deux points de leurs trois premiers matchs en championnat, durant lesquels leur attaque est restée muette, alors que leur défense a encaissé deux buts, tous les deux concédés contre le Paradou AC (défaite 2-0) dans le cadre de la journée inaugurale du championnat.

## Présidentielle du 7 septembre dernier La présidente de la Commission européenne et le Premier ministre belge félicitent Abdelmadjid Tebboune

La présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, a félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat.

«La présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, a félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024». Dans son message adressé au président de la République, la présidente de la Commission européenne a affirmé que son élection pour un nouveau mandat «intervient à une étape importante pour les relations algéro-européennes et leur intérêt commun», exprimant «son engagement personnel ainsi que celui de la Commission européenne à œuvrer de concert». Dans le même contexte le Premier ministre de Belgique, Alexander De Croo, a félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, a indiqué, ce samedi, un communiqué de la présidence de la République. «Le Premier ministre de Belgique, Alexander De Croo, a félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant plein succès dans ses nobles missions». «Le Premier ministre de Belgique a appelé de ses vœux le renforcement des excellentes relations entre la Belgique et l'Algérie durant le nouveau mandat présidentiel du président de la République».



### Présidence

## Le président de la République accorde une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale, qui a été diffusée hier à partir 21h sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales.

### Réunion des ministres de l'Intérieur du G7

## Merad s'entretient avec la directrice générale de l'OIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est entretenu avec la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en marge des travaux de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, qui s'est tenue à Mirabella Eclano (Italie). Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué «la qualité

des relations de coopération entre l'Algérie et l'OIM et la bonne dynamique de travail conjoint». A cette occasion, «la responsable de l'OIM a salué les efforts des autorités algériennes en soutien à l'action de l'organisation, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la prise en charge humanitaire des migrants et la facilitation de son travail en matière de retour volontaire des migrants».

### 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'UPA à N'djaména

## L'APN y prend part

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) et à la 46<sup>e</sup> Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, prévues du 5 au 9 octobre dans la capitale tchadienne N'djaména. L'APN sera représentée à ces deux rendez-vous par Mme Wassila Tayeb, présidente du Comité des femmes parlementaires de l'UPA et Mme Bouguettoucha Zakia,

membre permanent de cette instance, Les travaux de cette session porteront sur «l'examen des rapports des comités, l'adoption des projets de résolutions, l'élaboration de l'ordre du jour de la 46<sup>e</sup> Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, en sus de l'adoption du rapport de la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'UPA».

### ● 5<sup>e</sup> congrès de l'ONVT Fatma Zohra Flici plébiscitée présidente

Mme Fatma Zohra Flici a été plébiscitée, ce samedi à Alger, présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT), lors des travaux du 5<sup>e</sup> congrès de l'Organisation. Plébiscitée à main levée et à la majorité pour un nouveau mandat de 5 ans, lors de ce 5<sup>e</sup> congrès de l'ONVT, en présence de 370 délégués de wilaya, Mme Flici a affirmé que ce congrès marque «un nouveau départ pour l'ONVT qui œuvre à satisfaire les revendications des victimes du terrorisme tout en s'engageant pleinement à respecter les lois de la République». Elle a appelé «au respect de la mémoire des chouchou et de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'Algérie». À cette occasion, Mme Flici a exhorté «les citoyens à préserver l'Algérie», à travers «l'unification des rangs et l'adhésion aux institutions de l'Etat». Les travaux du congrès se poursuivent avec la présentation du rapport financier et moral pour adoption, outre la présentation du rapport du comité juridique de l'amendement des statuts ainsi que du règlement intérieur pour adoption.

### ● Environnement Lancement de la 2<sup>e</sup> édition de la grande campagne de nettoyage à Alger

La 2<sup>e</sup> édition de la grande campagne de nettoyage a débuté, ce samedi au niveau de toutes les circonscriptions administratives de la capitale, avec la participation d'établissements publics, des acteurs de la société civile et des citoyens. La campagne est organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, avec la contribution du Forum de l'économie durable. Les walis délégués des circonscriptions administratives ont supervisé le lancement de cette campagne, en présence des présidents des Assemblées populaires communales (APC), de membres d'APW, de représentants d'établissements publics de la wilaya, d'acteurs de la société civile, les Scouts musulmans algériens (SMA), les clubs sportifs, les associations environnementales et culturelles et des citoyens. Cette 2<sup>e</sup> édition de la grande campagne de nettoyage fait suite à celle lancée en août dernier, qualifiée de «grand succès» par ses initiateurs, et qui a vu une large participation des partenaires et de la société civile.

### CNAS - DGSN

## Signature d'une convention

Une convention-cadre a été signée, jeudi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La convention a été signée par le directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Ali Badaoui et le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug.

### PNUD

## Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle a annoncé, samedi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, à l'intention des avocats stagiaires, avec pour thème la compatibilité de la législation et de la réglementation, notamment en matière de travail et d'emploi, dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la Constitution. Ce concours organisé par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est destiné, dans sa première édition, aux avocats stagiaires

affiliés aux Ordres des avocats à Constantine, Médéa, Mascara, Oran, Alger et Ouargla. Le concours de la meilleure plaidoirie vise à «initier les jeunes praticiens de la loi aux défis liés aux droits et aux libertés garantis par la Constitution, à les sensibiliser au rôle des avocats dans l'activation du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité et à approfondir leurs connaissances du texte constitutionnel et des contentieux constitutionnels». Le choix de ces Ordres pour cette première édition du concours est motivé par le fait que «les avocats et les enseignants universitaires ont

bénéficié de séminaires, de formations et de journées d'études sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité organisés par la Cour constitutionnelle dans les wilayas d'Alger, Constantine, Oran, Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa, El Oued, Adrar et Ouargla». Concernant les conditions et les modalités de participation au concours, et du calendrier, la Cour constitutionnelle invite à consulter son site internet : <https://cour-constitutionnelle.dz/ar> et sa page officielle sur Facebook : <https://www.facebook.com/CourConstitutionnelleAlgerie>.